

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2018



Date de Publication

21 février 2019

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	i
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
I.1. PAYS AVANCÉS.....	4
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT.....	4
I.3. MARCHES DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	6
II. CONJONCTURE NATIONALE	7
II.1. SECTEUR RÉEL.....	9
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	22
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR	25
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	28

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao	6
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut	6
Graphique 3 : Cours de l'euro en dollar à fin décembre 2018	6
Graphique 4 : Evolution des investissements agréés par la CEPICI (en milliards de FCFA)	8
Graphique 5 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2018	9
Graphique 6 : Indice de production du secteur manufacturier	14
Graphique 7 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	16
Graphique 8 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination	17
Graphique 9 : Evolution du transport ferroviaire de marchandises	18
Graphique 10 : Evolution du taux d'inflation (2016-2018).....	21
Graphique 11 : Evolution de la pression fiscale (hors recettes affectées)	22
Graphique 12 : Evolution du ratio « dépenses totales et prêts nets/PIB »	23
Graphique 13 : Evolution des dépenses pro-pauvres (en milliards de FCFA).....	24
Graphique 14 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre	24
Graphique 15 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels).....	25
Graphique 16 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2018	27
Graphique 17 : Répartition géographique des importations à fin décembre 2018	28
Graphique 18 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	28
Graphique 19 : Evolution des indices boursiers par secteur	28

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés en (en %)	4
Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %)	5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation	10
Tableau 5 : Principales productions extractives.....	14
Tableau 6 : Evolution des créations d'emplois	21
Tableau 7 : Structure des exportations en valeur 12 mois 2017-2018.....	27
Tableau 8 : Structure des importations en valeur 12 mois 2017-2018.....	27

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ARTI :	Autorité de Régulation du Transport Intérieur
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BHCI	Banque de l’Habitat de Côte d’Ivoire
BM :	Banque Mondiale
BNI	Banque Nationale de l’Investissement
BRVM 10 :	Indice des dix entreprises les plus performantes du marché boursier de la BVRM
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
CAF :	Coût Assurance Fret
CCI	Chambre de Commerce et d’Industrie
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d’Ivoire
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d’Ivoire
CMU :	Couverture Maladie Universelle
CNCE	Caisse Nationale du Crédit et de l’Epargne
CPM	Comité de Politique Monétaire
DDO :	Distillate Diesel Oil
DGD :	Direction Générale des Douanes
DGE :	Direction Générale de l’Economie
DUS :	Droit Unique de Sortie
ENSESI :	Enquête Nationale sur la Situation de l’Emploi et le Secteur Informel
EPN	Etablissement Public National
FAFCI	Fond d’Appui aux Femmes de Côte d’Ivoire
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
FOB :	Free on board
Gwh :	Giga watt heure
ICA :	Indice du Chiffre d'affaires
ICF	Initiative Cacao et Forêt
Kg :	Kilogramme
MAB :	Mesures d’Appui à la Banane
MINADER :	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
MSCI EM	Indice boursier « Morgan Stanley Capital International » des marchés émergents
ONDR :	Office National de Développement de la Riziculture
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAA :	Port Autonome d’Abidjan

PADFA	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PASP :	Port Autonome de San Pedro
PEF :	Programme Economique et Financier
PEM :	Perspectives de l'Economie Mondiale
PER	Price Earning Ratio
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PND :	Plan National de Développement
PNIA :	Programme National d'Investissement Agricole
PPP	Partenariat Public-Privé
PPREF	Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts
PUSI	Portail Unique des Services à l'Investisseur
SIR :	Société Ivoirienne de Raffinage
SODE	Société d'Etat
TCER :	Taux de Change Effectif Réel
TSA :	Transportation Security Administration
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE :	Union Européenne
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
US :	United States (Etats-Unis)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Tous les chiffres sont à fin décembre 2018 sauf indications contraires

Ralentissement de l'économie mondiale

Au **niveau mondial**, selon les dernières estimations du FMI¹, l'activité économique a enregistré un accroissement de 3,7% en 2018, en deçà de la prévision initiale de +3,9% et de la réalisation de +3,8% en 2017. Cette moindre performance s'explique par le durcissement des conditions financières, les tensions géopolitiques, le ralentissement de la croissance chinoise, l'augmentation des factures d'importation de pétrole brut et les effets négatifs des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires. Elle est perceptible au niveau des économies émergentes et en développement dont la croissance de la Production Intérieure Brute (PIB) s'est affichée à +4,6% pour une prévision initiale de +4,9%. Par contre, la performance économique des pays avancés s'est située à +2,3%, conformément à la prévision de janvier 2018.

Dans les **pays avancés**, la croissance du PIB en 2018 est portée essentiellement par la bonne santé de l'économie américaine dont la progression s'est accélérée pour s'établir à 2,9% contre 2,2% en 2017. Dans la zone euro, le PIB a augmenté de 1,8% après +2,4% l'année précédente. Au Japon (+0,9% contre +1,9% en 2017), au Royaume Uni (+1,4% contre +1,8%) et au Canada (+2,1% contre +3,0% en 2017), la production s'est accrue mais à un rythme décéléré.

Dans les **économies émergentes et en développement**, l'activité est restée dynamique, en dépit d'un léger ralentissement (+4,6% contre +4,7% en 2017) imputable à l'économie chinoise (+6,6% contre +6,9% en 2017).

En **Afrique subsaharienne**, le PIB a augmenté de 2,9% en 2018, au même rythme qu'en 2017. La zone a bénéficié de l'impact positif de la remontée des cours du pétrole brut au niveau des pays producteurs. Cependant, certains facteurs ont limité la progression de l'activité. Il s'agit notamment de la remontée des taux d'intérêt dans les économies avancées, des incertitudes pesant sur les prix des produits de base, des risques d'une plus forte vulnérabilité à l'endettement dans certains pays ainsi que des problèmes de sécurité et de migration.

Au sein de **l'UEMOA**, l'activité économique est restée soutenue et devrait croître de 6,6% en 2018 comme en 2017. Le dynamisme provient essentiellement des services de télécommunication, de l'hôtellerie et du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP). La Côte d'Ivoire, avec une croissance prévue à 7,7% en 2018, devrait continuer de jouer son rôle de locomotive dans cette zone, suivie du Sénégal (+6,8%) et du Burkina Faso (+6,7%).

Evolution différenciée des prix des produits non énergétiques sur fond d'incertitudes commerciales

Selon les estimations de la Banque Mondiale, l'indice de prix des produits énergétiques a augmenté fortement de 33,3% en 2018, par rapport à 2017, sous l'effet du renchérissement des cours du pétrole brut de 29,5%.

Quant aux prix des produits non énergétiques, ils ont enregistré une hausse moins prononcée de 1,3%, découlant d'une évolution contrastée des cours des principales matières premières. En effet, les cours moyens du cacao fèves (+13,0%), du coton (+9,3%), de l'or (+1,0%) ont progressé. A l'inverse, les cours du caoutchouc (-23,0%), du café (-16,0%) et de l'huile de palme (-13,5%) ont baissé.

Appréciation de l'euro par rapport aux principales monnaies

Le marché des changes est caractérisé par le renforcement de l'euro, en moyenne sur l'année 2018, par rapport au dollar américain (+4,6%) et à la livre sterling (+1,1%).

Activités nationales globalement favorables

Au **plan national** en 2018, l'activité économique a été soutenue par un climat des affaires favorable et par la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

L'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années, portant notamment sur la dématérialisation des formalités administratives. A cet effet, le Gouvernement a procédé le 18 octobre 2018 au lancement de la plateforme unique des services à l'investisseur dénommée « 225invest Côte d'Ivoire ».

Par ailleurs, un nouveau code des investissements conforme aux standards internationaux a été adopté à travers l'Ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018. Cette réglementation conserve certaines garanties et obligations du dernier code de 2012 et met notamment l'accent sur (i) l'optimisation de la dépense fiscale par la rationalisation des exonérations, (ii) la promotion du développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et (iii) l'incitation des entreprises à s'installer à l'intérieur du pays.

Les réformes réalisées ces dernières années ont permis à la Côte d'Ivoire de passer à la 122^{ème} place au classement général dans le rapport Doing Business 2019, enregistrant ainsi un gain de 55 places par rapport à 2013. Selon le rapport Doing Business 2019, la Côte d'Ivoire a retrouvé sa place dans le top 10 des pays les plus réformateurs au monde.

De même, selon le rapport de bonne gouvernance en Afrique établi par la Fondation Mo Ibrahim pour l'année 2018, la Côte

¹ Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, janvier 2019 et janvier 2018

d'Ivoire signe la plus forte amélioration en matière de gouvernance avec une progression de l'indice Mo Ibrahim de 12,7 points par rapport à son niveau de l'année précédente. Le pays est également le seul à avoir progressé dans chacune des 4 catégories et des 14 sous-catégories de l'indice.

Le rapport 2018 de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) « Transparency International » sur la corruption dans le monde révèle également une augmentation de 3 points du score de la Côte d'Ivoire, en matière de lutte contre la corruption, par rapport au score de l'année 2015.

Il a été également enregistré au guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire, une hausse des créations d'entreprises de 25,5% en 2018 par rapport à 2017, avec 14 812 entreprises créées. Les investissements privés agréés atteignent 702,9 milliards en 2018, en accroissement de 50,7% par rapport à 2017.

Au 4ème trimestre 2018, la Côte d'Ivoire a enregistré un gain de compétitivité, comparé au trimestre précédent et à la même période de 2017 avec des baisses du Taux de Change Effectif Réel (TCER) de 0,8% et de 1,3% respectivement. Cette évolution résulte, en partie, d'un différentiel d'inflation favorable.

Les réalisations de l'année 2018 comparées à celles de 2017 sont présentées ci-dessous.

Bonnes performances de l'agriculture d'exportation dans un contexte de baisse de certains cours

Le secteur primaire a tiré avantage, en 2018, du démarrage du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2), des retombées des réformes engagées dans les différentes filières, de l'appui des Partenaires au développement et de la bonne pluviosité. Cependant, certaines filières ont subi une contraction des cours internationaux qui s'est répercutée sur les revenus des paysans. L'agriculture d'exportation a connu une évolution globalement favorable marquée par la progression des productions de cacao (+3,9%), de café (+269,0%), d'huile de palme (+18,5%), de coton graine (+9,7%), de banane dessert (+2,5%), de caoutchouc (+2,9%) et d'anacarde (+7,0%) alors que les productions d'ananas (-4,6%) et de sucre (-2,6%) ont reculé. Au niveau de l'agriculture vivrière, il a été enregistré l'accroissement des productions de banane plantain (+3,9%), de manioc (+4,5%), d'igname (+3,4%), de maïs (+2,9%), amoindri toutefois par la baisse du riz paddy (-5,3%).

Les perspectives dans le secteur primaire sont favorables en termes de production, au regard de l'engagement des partenaires comme la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'Union Européenne à contribuer au financement de son développement. Toutefois, des inquiétudes persistent en raison du repli des cours du caoutchouc, de l'huile de palme et de l'anacarde observé en 2018.

Maintien en hausse des activités du secteur secondaire

Les activités du secteur secondaire ont conservé en 2018, leur tendance haussière observée ces dernières années. L'indicateur avancé du BTP a progressé de 16,4% grâce à la poursuite de la réalisation des infrastructures publiques et au développement des opérations immobilières. Du côté de l'activité industrielle, l'indice de la production s'est accru de 4,2%, sous l'effet conjugué de l'augmentation de l'activité des industries manufacturières (+5,6%) et de la branche « Electricité gaz et eau » (+1,3%) ainsi que de la contraction des industries extractives (-4,1%) imputable notamment à la déplétion naturelle des puits pétroliers.

Hors extraction, l'activité industrielle croît de 5,3%.

Expansion continue du secteur tertiaire

Au niveau du **secteur tertiaire**, toutes les branches d'activités se sont renforcées, tirant avantage du dynamisme des secteurs primaire et secondaire ainsi que des investissements réalisés au niveau des infrastructures routières, maritimes et aéroportuaires. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détails a progressé de 8,9%. De même, le nombre de passagers commerciaux dans le transport aérien (+4,9%), le trafic de marchandises dans le maritime (+4,3%) et le ferroviaire (+16,2%) ainsi que le transport routier (+12,9%) se sont affichés en hausse.

Inflation maîtrisée

Le taux d'**inflation** s'est situé à 0,4% en 2018 après 0,7% en 2017. Cette évolution a résulté du renchérissement des prix des produits non alimentaires de 0,8% et du fléchissement des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées de 0,5%. La faiblesse de l'inflation s'explique notamment par un bon approvisionnement des marchés en produits alimentaires.

Emplois en progression

Le **marché de l'emploi formel** a enregistré 100 795 emplois créés en 2018, en hausse 5,3% par rapport à la réalisation de l'année précédente. La création nette d'emplois en 2018 a été portée principalement par le secteur privé formel qui totalise 89 186 emplois créés, soit 88,5% des emplois créés dans le secteur formel. Dans le secteur public 11 609 emplois ont été créés en 2018, après 11 946 en 2017.

Moins-value au niveau des recettes fiscales

La situation des finances publiques a été caractérisée à fin 2018, par un niveau de recouvrement des recettes fiscales de 3 651,1 milliards (15,2% du PIB) contre un objectif de 3 727,6 milliards (15,6%) soit une moins-value de 76,5 milliards. Comparé à décembre 2017, le niveau de mobilisation des recettes fiscales a été en hausse de 193,0 milliards. Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 652,5 milliards (23,6% du PIB) contre un objectif de 5 833,7 milliards (24,4% du PIB) soit une sous consommation de 181,1 milliards provenant principalement d'un niveau d'exécution des dépenses d'investissement moindre que prévu de 111,6 milliards (92,9%

de taux d'exécution et 6,5% du PIB) et d'une sous consommation de 24,7 milliards sur les dépenses de fonctionnement.

Il en est ressorti un déficit budgétaire de 944,2 milliards (-3,9% du PIB) moindre que le niveau prévisionnel (-954,3 milliards, soit -4,0 % du PIB) et en amélioration comparé au déficit de 998,3 milliards (-4,5% du PIB) enregistré l'année précédente.

Pour financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette publique évalué à 1 092,2 milliards, l'Etat ivoirien a eu recours aux financements aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers ressortent à 1 452,3 milliards.

Erosion de l'excédent commercial

Les échanges de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels ont été caractérisés par une hausse en valeur de 14,2% des importations et une contraction de 6,0% des exportations en 2018 par rapport à 2017. Les exportations ont subi principalement un fléchissement des prix de 6,1%. S'agissant des importations, leur augmentation provient à la fois des volumes (+7,5%) et des prix (+6,3%).

Il a résulté de ces évolutions un excédent commercial de 542,7 milliards en 2018, en régression de 68,2% par rapport à celui de l'année 2017 (1 708,4 milliards). Le taux de couverture des importations par les exportations est ressorti à 109,0%.

Indices boursiers en retrait

Le marché boursier a été caractérisé par le recul des indices BRVM 10 et BRVM composite respectivement de 15,1% et de 18,6%, en rapport avec la baisse de la majorité des indices sectoriels. La capitalisation boursière a connu également une contraction de 15,6%, découlant de la baisse de la capitalisation du marché des actions de 29,1% combinée à la hausse de 15,5% de celle du marché des obligations.

Financement soutenu de l'économie

La masse monétaire au sens large (M2) s'est située à 9 723,7 milliards à fin 2018, en hausse de 13,4% (+1 148,8 milliards) sur un an. Cette progression provient des actifs extérieurs nets (+15,3% ; +269,3 milliards), des créances nettes sur l'administration (+17,0% ; +337,2 milliards) et des créances nettes sur l'économie (+11,3% ; +709,5 milliards). De façon spécifique, les nouvelles mises en place de crédits ordinaires, les escomptes d'effets de commerce et les dépôts se sont accrus respectivement de 19,3% (+869,5 milliards), 7,5% (+159,9 milliards) et 4,2% (+78,4 milliards).

Au niveau des conditions de banque, les nouvelles mises en place de crédits ordinaires ont enregistré un taux d'intérêt moyen de 6,3% en 2018 contre 6,4% en 2017.

En conclusion, l'économie ivoirienne a évolué favorablement en 2018, portée à la fois par la vigueur des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Elle a tiré avantage du renforcement de l'attractivité du pays et de la poursuite de la réalisation des investissements en faveur de la fluidité routière, maritime et aéroportuaire. Dans le secteur primaire, en dépit du repli des cours de certains produits, la dynamique de croissance de l'agriculture d'exportation est mieux que prévue, en liaison avec la bonne dynamique dans les filières café-cacao et anacarde.

Le pouvoir d'achat des populations a bénéficié d'une inflation modérée qui s'est située à 0,4%, grâce au bon niveau de la production et au renforcement des circuits d'approvisionnement des marchés. Par ailleurs, le financement de l'économie ivoirienne reste soutenu, dénotant du maintien de la confiance du secteur bancaire.

Au regard de ces performances, la croissance économique prévue à 7,7% en 2018 devrait être atteinte.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, l'activité économique a ralenti en 2018. Selon les dernières estimations du FMI², la production s'est accrue de 3,7%, en deçà de la prévision de +3,9% en janvier 2018 et de la réalisation de +3,8% en 2017. Cette évolution moindre que prévue est imputable, entre autres, aux effets négatifs des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les **pays avancés** ont enregistré en 2018, une hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) de 2,3%, inférieure à la progression de 2,4% réalisée en 2017. Cette évolution provient essentiellement de la croissance aux Etats-Unis.

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés en (en %)

	Prévisions annuelles		
	Réalisé 2017	Estimé 2018	Prévision
Pays	Mise à jour des PEM janvier 2019	Mise à jour des PEM janvier 2019	PEM janvier 2018
Mondiale	3,8	3,7	3,9
Pays avancés	2,4	2,3	2,3
<i>Etats Unis</i>	2,2	2,9	2,7
<i>Canada</i>	3,0	2,1	2,3
<i>Japon</i>	1,9	0,9	1,2
<i>Royaume-Uni</i>	1,8	1,4	1,4
Zone Euro	2,4	1,8	2,2
<i>France</i>	2,3	1,5	1,9
<i>Allemagne</i>	2,5	1,5	2,3
<i>Italie</i>	1,6	1,0	1,4
<i>Espagne</i>	3,0	2,5	2,4

Source : FMI WEO janvier 2019

Aux **États-Unis**, la croissance du PIB s'est affichée à 2,9% en 2018 contre +2,2% en 2017. L'économie américaine profite d'une politique budgétaire expansionniste et des conditions financières favorables malgré le durcissement de la politique monétaire. Elle a également tiré profit d'une demande intérieure vigoureuse.

Au **Japon**, la progression du PIB s'est située à +0,9% en 2018 (contre +1,9% en 2017). L'économie japonaise pâtit du recul tendanciel de la population active lié au vieillissement démographique, de la baisse des exportations en lien avec la chute des demandes

extérieures ainsi que des effets des catastrophes naturelles survenus au cours de l'année 2018

Au **Royaume-Uni**, la croissance du PIB a ralenti à +1,4% en 2018 contre +1,8% en 2017. L'économie britannique est pénalisée par les incertitudes liées au Brexit. La consommation des ménages a poursuivi son ralentissement consécutif à la dépréciation de la devise britannique.

Dans la **Zone Euro**, la croissance du PIB est ressortie à 1,8% en 2018, en régression par rapport à son rythme de 2017 (+2,4%). Le ralentissement de l'économie de la zone s'explique notamment par les tensions commerciales déclenchées par les États-Unis, les incertitudes politiques, les négociations sur le Brexit et la hausse des cours du pétrole.

En **France**, l'activité économique a nettement ralenti en 2018, du fait de la faiblesse de la consommation et des troubles sociaux observés sur le dernier trimestre. Selon l'Insee, la hausse du PIB est ressortie à 1,5% en 2018, contre +2,3% atteint l'année précédente.

En **Allemagne**, la croissance de l'activité économique a été moins forte cette année (+1,5% contre +2,5% en 2017), en raison d'un environnement économique international moins favorable, marqué par une croissance mondiale moins vigoureuse et des tensions commerciales. En revanche, la demande intérieure est restée soutenue du côté des investissements des entreprises et de la consommation des ménages.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les économies émergentes et en développement, le taux de croissance du PIB s'est situé à 4,6% en 2018, en retrait de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2018 du fait d'une progression moins forte que prévu dans la plupart des pays.

² Mise à jour des PEM de janvier 2019

Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %)

	Prévisions annuelles		
	Réalisé 2017	Estimé 2018	Prévision 2018
Pays	Mise à jour des PEM janvier 2019	Mise à jour des PEM janvier 2019	PEM janvier 2018
Pays émergents	4,7	4,6	4,9
<i>Chine</i>	6,9	6,6	6,6
<i>Russie</i>	1,5	1,7	1,7
<i>Brésil</i>	1,1	1,3	1,9
<i>Inde</i>	6,7	7,3	7,4
Afrique subsaharienne	2,9	2,9	3,3
<i>Nigéria</i>	0,8	1,9	1,9
<i>Afrique du sud</i>	1,3	0,8	0,9

Source : FMI WEO janvier 2019

En **Inde**, la croissance est restée dynamique en 2018. Elle a atteint une hausse de 7,3% après +6,7% en 2017. Cette bonne orientation de l'activité est attribuable au renforcement des investissements et à la robustesse de la consommation privée.

En **Chine**, le rythme de progression du PIB en 2018 a été moindre qu'en 2017 (+6,6% contre +6,9%). L'économie du géant asiatique a été affectée par la faiblesse de la demande intérieure et par les tensions commerciales avec les Etats Unis.

Le **Brésil** a enregistré une croissance du PIB de 1,3% en 2018 contre +1,1% en 2017. Cette évolution a été stimulée par l'ajustement budgétaire et les conditions économiques favorables, dans un contexte d'apaisement social et politique

L'économie **russe** se renforce après la récession des années 2015 et 2016. La croissance du PIB en 2018 a atteint +1,7% après +1,5% en 2017. La bonne orientation de l'activité est essentiellement liée à la remontée des prix du pétrole qui a favorisé l'amélioration des revenus financiers de la population.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance du PIB a atteint +2,9% en 2018 comme en 2017. Ce taux, inférieur à la prévision réalisée en janvier 2018 (+3,3%), a été érodé par l'incertitude engendrée par les tensions commerciales entre les grandes puissances mondiales notamment les USA et la Chine. Les économies africaines, dépendantes des échanges

internationaux, ont été en partie affectées par le différend commercial entre les deux géants.

En **Afrique du Sud**, l'économie a évolué dans un climat d'incertitude à l'approche des élections générales de 2019. La croissance s'est affichée à +0,8% en 2018, contre 1,3% en 2017. Selon les projections du FMI, l'envergure de la reprise économique dépendra du rythme de la mise en œuvre des réformes structurelles et du degré de crédibilité des politiques économiques.

En ce qui concerne le **Nigéria**, la hausse de la production est estimée à 1,9% en 2018 après 0,8% en 2017. Cette progression a profité du redressement de la production agricole et des cours du pétrole brut.

✓ Pays de la zone UEMOA

Dans la **zone UEMOA**, l'activité économique de l'Union enregistrerait un taux de croissance de 6,6% comme en 2017, dans un contexte de stabilité des prix.

Concernant l'**inflation**, en 2018, la hausse des prix devrait rester modérée à 0,9% contre 0,8% en 2017, en lien avec le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers dans la plupart des Etats membres.

L'exécution **des opérations financières** des Etats se traduirait en 2018 par une baisse du déficit global, hors dons, et du déficit global. Les recettes totales progresseraient de 10,3% pour représenter 18,6% du PIB contre 18,3% en 2017. Cette progression serait induite par un accroissement des recettes fiscales de 12,2%, entraînant un taux de pression fiscale de 16,2% contre 15,7% en 2017. Ce bond résulterait des mesures d'élargissement des assiettes ainsi que du renforcement des contrôles et de la lutte contre la fraude.

La **situation extérieure** de l'Union se traduirait par un excédent du solde global de 568,3 milliards plus important que l'excédent de 304,1 milliards enregistré un an plutôt. Cette consolidation des équilibres extérieurs serait liée à l'amélioration des entrées nettes de capitaux au titre des comptes de capital et financier dont les effets seraient atténués par une aggravation du déficit courant.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2017 (réalisé)	Croissance du PIB en 2018 (prévision)
Bénin	5,8	6,8
Burkina Faso	6,3	6,7
Côte d'Ivoire	7,7	7,7
Guinée Bissau	5,9	3,8
Mali	5,4	5,1
Niger	4,9	5,2
Sénégal	7,2	6,8
Togo	4,4	4,8
UEMOA	6,6	6,6

Sources : DGE/DPPSE ; RSM décembre 2018

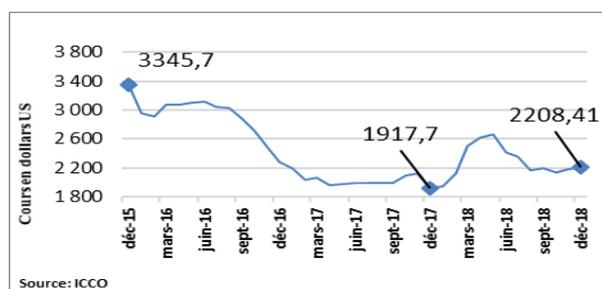
I.3. MARCHES DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Hausse des prix des produits énergétiques sur fond d'incertitudes commerciales

Selon les estimations de la Banque Mondiale, l'indice de prix des produits énergétiques a augmenté de 33,3% en 2018, sous l'effet du renchérissement des prix du pétrole brut (+31,6%).

Les prix des produits non énergétiques ont enregistré une hausse moins accentuée (+1,3%), sous l'effet d'une évolution contrastée des cours moyens des principaux produits de base. En effet, les cours du cacao fèves (+13,0%), du coton (+9,3%), de l'or (+1,0%) et du riz (+5,5%) ont progressé par rapport à la période correspondante de 2017. Par contre, les cours du caoutchouc (-23,0%), du café (-16,0%), du sucre (-22,3%) et de l'huile de palme (-13,5%) se sont affichés en baisse.

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao

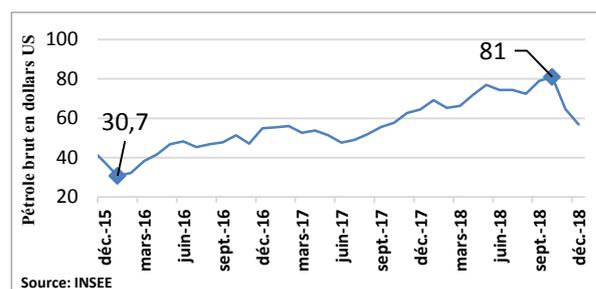


Sur un marché des matières premières agricoles contrasté, le prix du cacao s'est relevé après avoir atteint, début janvier 2018, son niveau le plus bas depuis six ans. Pour

l'année 2019, les analystes tablent sur une récolte abondante en Afrique de l'Ouest, d'où provient l'essentiel du cacao mondial. Toutefois, le phénomène météorologique "El Nino" pourrait affecter la récolte.

Concernant le pétrole brut, les cours sont passés de 30,7 \$ le baril en janvier 2016 à 56,8 \$ le baril en décembre 2018. Ils bénéficient, en partie, de la baisse de production consentie par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et la Russie.

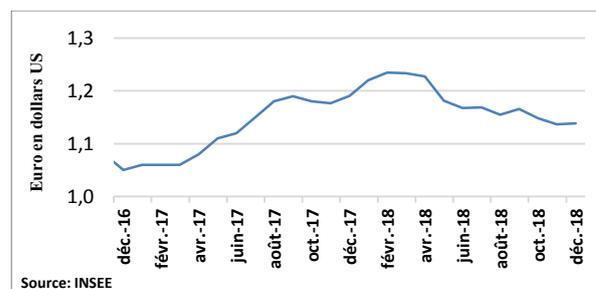
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut



Consolidation de l'euro par rapport aux principales monnaies

Le **marché des changes** est caractérisé par le renforcement de l'euro, en moyenne sur l'année 2018, par rapport au dollar américain (+4,6%) et à la livre sterling (+1,1%).

Graphique 3 : Cours de l'euro en dollar à fin décembre 2018



II. CONJONCTURE NATIONALE

*L'analyse porte sur les données de l'année 2018, comparées à celles de 2017, sauf indication contraire
Valeurs en FCFA*

En 2018, l'environnement économique national a été caractérisé par un climat des affaires favorables et par la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

L'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes réalisées ces dernières années. Celles-ci ont porté notamment sur la dématérialisation des formalités relatives à la création d'entreprises, aux licences et permis d'affaires, aux questions foncières, à l'enregistrement des actes et décisions de justice, aux procédures de raccordement à l'électricité et aux ventes aux enchères. Cette dématérialisation a concerné également les services en ligne tels que la déclaration et le paiement des impôts, la déclaration des cotisations sociales, le guichet unique du commerce extérieur, la Poste de Côte d'Ivoire et l'Open Data Côte d'Ivoire.

A cet effet, le Gouvernement a procédé le 18 octobre 2018 au lancement de la plateforme unique des services à l'investisseur dénommée « 225invest Côte d'Ivoire ». Il s'agit de services recouvrant les formalités relatives à la création d'entreprises, aux licences et permis d'affaires, aux questions foncières, à l'enregistrement des actes et décisions de justice, aux procédures de raccordement à l'électricité et aux ventes aux enchères. Ainsi, la Plateforme serait à terme le seul point d'interaction entre les usagers et l'administration. Ces innovations offrent à tous les investisseurs nationaux et ceux de l'extérieur, un outil dynamique, simple à utiliser et sécurisé pour accomplir rapidement les formalités de leurs entreprises sans se déplacer.

Par ailleurs, un nouveau code des investissements conforme aux standards internationaux a été adopté à travers l'Ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018. Cette réglementation conserve certaines garanties et obligations du dernier code de 2012 et met l'accent sur (i) l'optimisation de la dépense fiscale par la rationalisation des exonérations, (ii) le ciblage des investissements dans les secteurs prioritaires contenus dans le PND, (iii) la

promotion du développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), et (iv) l'incitation des entreprises à s'installer à l'intérieur du pays.

Ces mesures prises par les pouvoirs publics ont mené la Côte d'Ivoire de la 177^{ème} place au classement général dans le rapport Doing Business 2013 de la Banque mondiale, à la 122^{ème} place dans le rapport 2019 publié en octobre 2018. Le pays enregistre ainsi un gain de 55 places en six ans. Selon le rapport Doing Business 2019, la Côte d'Ivoire a retrouvé sa place dans le top 10 des pays les plus réformateurs au monde.

De même, selon le rapport de bonne gouvernance en Afrique établi par la Fondation Mo Ibrahim, la Côte d'Ivoire signe la plus forte amélioration en matière de gouvernance avec une progression de l'indice Mo Ibrahim de 12,7 points par rapport à son niveau de l'année 2008. Le pays est également le seul à avoir progressé dans chacune des 4 catégories et des 14 sous-catégories de l'indice.

Aussi, le rapport 2018 de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) « Transparency » International sur la corruption dans le monde révèle une augmentation de 3 points du score de la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la corruption, par rapport au score de l'année 2015.

Les efforts d'amélioration de l'environnement des affaires ont eu pour conséquence d'encourager notamment la création d'entreprises. Ainsi, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré une hausse des créations d'entreprises de 25,5% en 2018 par rapport à 2017, avec 14 812 entreprises créées. Les investissements privés agréés ont atteint 702,9 milliards, en accroissement de 50,7% par rapport à 2017.

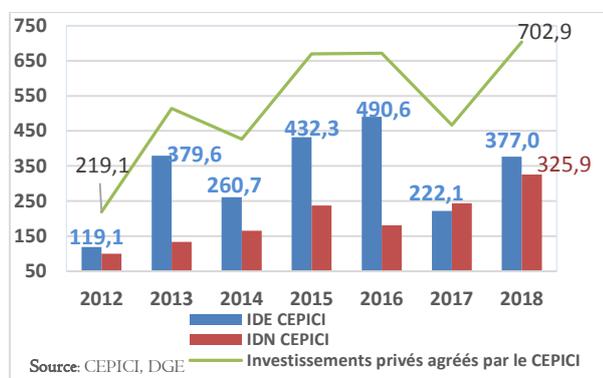
De 2012 à 2018, les investissements agréés par le CEPICI sont passés de 219,1 milliards à 702,9 milliards, en accroissement de 220,8%. Ainsi, le pays a capté 2 281,3 milliards d'investissements directs étrangers et 1 388,6

milliards d'investissements directs nationaux respectivement. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire fait également figure de premier bénéficiaire de ces capitaux dans l'UEMOA avec une part 25% des investissements en 2018.

Quant aux investissements publics, ils ont cru de 156,1% sur la période 2012-2018, passant de 607,7 milliards à 1 556,3 milliards, en lien avec la mise en œuvre du PND.

Les investissements ont tiré avantage des partenariats privés publics. A fin septembre 2018, cinq (5) projets avaient été signés, après sept (7) en 2017.

Graphique 4 : Evolution des investissements agréés par la CEPICI (en milliards de FCFA)



En outre, dans le cadre de l'exécution du plan d'actions prioritaires prévues au PND 2016-2020, le Gouvernement a mis en place un Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA) afin d'accélérer le processus de transformation structurelle de l'économie axée sur le développement de l'agro-industrie. Ce programme qui bénéficie d'un soutien financier d'environ 9,88 milliards, devrait permettre de réduire la pauvreté en milieu rural tout en stimulant la croissance économique à travers notamment la valorisation des produits agricoles. Ainsi, le Gouvernement a pris plusieurs mesures afin d'accroître la transformation locale des principaux produits agricoles, notamment le cacao et l'anacarde.

Au niveau social, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures et politiques en faveur des couches les plus défavorisées en vue de rendre la croissance davantage inclusive. Au nombre de ces mesures, la lutte contre la vie chère avec la prorogation de six mois, à partir de janvier

2018, de la mesure de plafonnement des prix et des marges de certains produits de grande consommation.

Aussi, en vue de permettre une plus grande autonomisation des femmes, le Gouvernement a pris des mesures qui visent à faciliter leur accès aux financements à travers divers fonds spéciaux. Il s'agit, entre autres, du Fond d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), du fond « Femmes et Développement » logé au ministère en charge de la femme, du fonds de soutien aux femmes entrepreneurs et doté d'un capital de 5 milliards de FCFA.

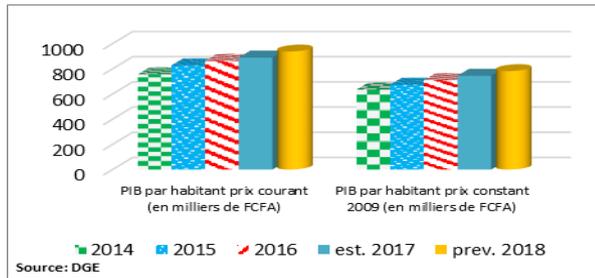
Les autorités ivoiriennes ont également poursuivi leurs efforts pour réduire les inégalités sociales. Cette volonté s'est matérialisée en 2018 par l'octroi de transferts monétaires de l'ordre de 144 000 F CFA par an environ 35 000 ménages parmi les plus démunis.

Dans le secteur de la santé, la couverture maladie universelle est entrée dans sa phase d'opérationnalisation. À ce titre, il a été déployé des bureaux d'enrôlements dans tous les départements et des équipes mobiles chargées des enrôlements dans tous les départements, les sous-préfectures et les villages. Le but étant d'offrir une solution d'authentification aux assurés et garantir à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire, l'accès à des soins de santé.

Par ailleurs, dans le but de garantir un cadre macroéconomique stable, le Gouvernement met un point d'honneur au respect des engagements pris dans le Programme Économique et Financier « PEF FEC-MEDC » 2016-2019, conclu avec le FMI. A cet effet, il a poursuivi la consolidation budgétaire par l'amélioration du recouvrement des recettes, la rationalisation des dépenses tout en augmentant les dépenses pro-pauvres, ainsi que la mise en œuvre d'une gestion plus efficace des risques budgétaires liés aux entreprises publiques et aux Partenariats Public-Privé (PPP).

La bonne dynamique de la croissance enregistrée depuis 2012 a nettement amélioré les revenus des populations. Le PIB par habitant à francs constants 2009 est ainsi passé de 572 251,5 FCFA en 2012 à 745 163 FCFA en 2017, soit une augmentation de 30,2% sur la période.

Graphique 5 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2018



II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Dans le secteur primaire, l'année 2018 s'est terminée sur de bonnes performances. L'activité a bénéficié du démarrage du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2), des réformes entreprises dans les différentes filières agricoles, de l'appui des partenaires au développement et de la bonne pluviosité. Ainsi, l'agriculture d'exportation a enregistré une dynamique meilleure que prévu. De même l'agriculture vivrière a connu une embellie confirmée par le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers.

✓ *Bonne tenue de l'agriculture d'exportation*

Les spéculations au niveau de l'agriculture d'exportation ont connu une évolution favorable. En effet, les productions de cacao (+3,9%), de café (+269,0%), d'huile de palme (+18,5%), de coton graine (+9,7%), de banane dessert (+2,5%), d'anacarde (+7,0%), de bois en grumes (+0,8%) et de caoutchouc (+2,9%) ont enregistré une augmentation tandis que celles d'ananas (-4,6%) et de sucre (-2,6%) ont régressé.

La production de **cacao** s'est accrue de 3,9% et s'est hissée à 2 112 495,3 tonnes. La culture cacaoyère continue de bénéficier de l'exécution du programme « Quantité, Qualité, Croissance (2QC) ». Dans ce contexte, le Conseil de Café-Cacao (CCC) a initié des actions d'appui à la production et à la productivité des vergers telles que l'arrachage de vergers pour lutter contre le swollen shoot, la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles, la distribution de semences améliorées ainsi que la distribution de produits phytosanitaires et de sacs brosses. A ce titre, 50 000 ha de semences améliorées de

cacao ont été distribuées gratuitement de même que des insecticides et des fongicides pour le traitement de 1 008 636 ha et 330 116 ha respectivement.

En outre, le programme de jeunes agriculteurs qui vise à pérenniser et moderniser la production du café et du cacao, en facilitant l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs, a permis l'installation de 1 000 jeunes agriculteurs. Ces derniers continuent de bénéficier de l'encadrement du CCC et de ses partenaires.

Concernant la lutte contre le Swollen shoot, il a été initié un programme d'intensification des arrachages des foyers d'infection (Indemnisation contre Arrachage). Ce programme, d'une durée de trois ans pour un objectif d'arrachage de 100 000 ha de vergers infectés, a été lancé en janvier 2018. Dans le cadre de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, il a été enregistré le lancement conjoint, au mois d'août 2018, d'une opération de lutte contre le Swollen shoot dans les zones frontalières. A fin septembre 2018, une superficie de 4 219,2 ha et 2 064 producteurs ont été concernées par ces opérations d'arrachage.

Par ailleurs, une nouvelle politique de gestion environnementale dénommée Initiative Cacao et Forêts (ICF) a été lancée pour concrétiser la contribution de la filière cacao à la préservation des forêts. L'ICF est un engagement entre les principaux pays producteurs de cacao et les chocolatiers. Elle a pour but d'éliminer la déforestation et de restaurer les zones forestières.

Le prix bord champ du kilogramme de cacao a été fixé à 750 FCFA/kg pour la campagne 2018-2019, contre 700 FCFA/Kg pour la campagne précédente, soit une hausse de 7,1%.

La production de **café** s'est établie à 123 948,7 tonnes soit une hausse de 269,0%. Cette augmentation de la production est liée essentiellement aux conditions climatiques favorables après une année 2017 difficile marquée par les fortes pluies pendant la période de floraison des vergers qui ont affecté la récolte.

La filière café continue de bénéficier du programme de relance amorcé en 2013. Au titre de la campagne 2018 ; environ 39 223,3 ha de plantules de café ont été distribués

aux producteurs. En outre, en ce qui concerne la valorisation du café d'origine Côte d'Ivoire, les activités de promotion du café « Terroir » se poursuivent. Au titre de la diversification des sources de revenus des producteurs, 80 producteurs ont été formés et installés pour la production de miel à base de café, dans la région de Daloa.

Le prix garanti bord champ du café pour la campagne 2019 reste inchangé à 750 F/Kg.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(en tonnes)	12 mois 2017	12 mois 2018	Variation (%)	Prévision de croissance annuelle (%)
Cacao	2 033 525,0	2 112 495,3	3,9	-3,8
Café	33 590,0	123 948,7	269,0	251,3
Anacarde	711 235,9	761 317,0	7,0	5,5
Huile de palme	433 790,0	513 875,0	18,5	19,1
Coton graine	352 712,4	386 989,8	9,7	17,0
Ananas	48 888,0	46 630,7	-4,6	-5,4
Banane	438 106,8	449 093,6	2,5	0,4
Hévéa	606 420,0	624 136,0	2,9	5,9
Sucre	191 561,2	186 647,2	-2,6	7,0
Bois en grumes (m ³)	1 249 673,4	1 260 015,6	0,8	-1,0

Source : DGE, OPA, MINADER

La production d'**anacarde** a enregistré une inversion de tendance après être ressortie en baisse au premier semestre 2018 (-1,1% à fin juin 2018), en raison des difficultés de commercialisation induites par la chute des prix internationaux de l'amande de cajou. En effet, bénéficiant de la reprise de la commercialisation, la production a augmenté de 7,0% pour atteindre 761 317,0 tonnes. Toutefois, le fléchissement des prix a induit une baisse de 20% des revenus distribués aux producteurs, estimés à 404 milliards en 2018 contre 509 milliards en 2017.

Afin d'accélérer le développement de la transformation, et d'optimiser les revenus des producteurs, la Banque Mondiale a octroyé un financement de 107 milliards à la filière anacarde dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur. Ce projet consiste à investir dans les différents compartiments de la chaîne des

valeurs notamment dans la recherche variétale, l'encadrement des producteurs, l'aménagement des pistes rurales des zones de production, les infrastructures de stockage et la transformation locale.

Ce projet s'ajoute aux mesures déjà prises par le Gouvernement pour accroître le niveau de transformation locale. Ces mesures portent notamment sur l'obligation pour les exportateurs de mettre 15% de la production à la disposition des transformateurs locaux et l'octroi d'une subvention de 400 FCFA par kilogramme d'amande de cajou produit localement et vendu.

Ces différentes actions doivent permettre de réaliser le potentiel de création d'emplois dans les zones de production estimé à 440 000 emplois, dont au moins 60% destinés aux femmes.

Par ailleurs, le taux de transformation a atteint à 9,0%, en amélioration de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2017. Ce taux correspond à un volume de 68 515,0 tonnes de noix de cajou livrées aux unités de transformation fonctionnelles au nombre de 25 avec une capacité totale de 116 350 tonnes.

Pour la campagne 2019 qui débute en février, le prix bord champ est fixé à 375 F/Kg de noix de cajou, bien séché, bien trié, ne comportant aucune matière étrangère, en baisse de 25% par rapport au prix de la précédente campagne (500 F/Kg).

La production d'**huile de palme** a progressé de 18,5% pour s'établir à 513 875,0 tonnes à fin décembre 2018, grâce à l'entrée en production de nouvelles plantations. En outre, la filière a bénéficié (i) de la mise à disposition des plants améliorés aux producteurs, (ii) du renforcement des capacités des sociétés coopératives pour l'optimisation des activités de collecte, (iii) de conseil en gestion et (iv) d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles.

Par ailleurs, l'opérationnalisation du Conseil de régulation, de contrôle et de suivi des activités de la filière hévéa-palmier à huile (conseil hévéa-palmier à huile) a été finalisée avec l'installation officielle des membres du Conseil d'administration en octobre 2018. Le conseil hévéa-palmier à huile ne prendra en compte que le volet régulation de ces filières. Il est également chargé d'assurer

une rémunération équitable de tous les acteurs et d'assurer la compétitivité des usiniers aussi bien au niveau national qu'international.

S'agissant de la production de **coton graine**, elle s'est située à 386 989,8 tonnes en 2018, en progression de 9,7%. La filière a bénéficié de l'exécution d'un ensemble de réformes, notamment :

- l'amélioration des conditions d'approvisionnement des producteurs en intrants (qualité, quantité et prix),
- le renforcement du dispositif de production, de multiplication et de distribution des semences par le démarrage de la mise en œuvre du plan semencier adopté par la filière en février 2017 et pour lequel un prélèvement de 3 FCFA/kg de coton graine a été autorisé par le Gouvernement,
- le suivi de la mise en œuvre du zonage du bassin cotonnier notamment le respect des engagements contenus dans la convention de concession et le cahier des charges.

La campagne 2018-2019 a débuté en décembre 2018 avec des prix d'achats au producteur identiques à ceux de la campagne précédente, à savoir 265 FCFA/kg pour le coton graine de premier choix et 245 FCFA/kg pour le deuxième choix. Les perspectives pour la nouvelle campagne s'annoncent prometteuses. En effet, l'ensemble des mesures mises en œuvre devrait permettre un accroissement des financements, du nombre de producteurs, des superficies et des rendements pour la réalisation d'une croissance annuelle de 15% de la production de coton prévue pour les campagnes 2018-2019 et 2019-2020.

La production de **sucre** à partir de la canne à sucre s'est repliée de 2,6% pour se situer à 186 647,2 tonnes. Cette baisse de production en 2018 se produit dans un contexte de chute des prix sur le marché international lié à la surproduction mondiale de sucre qui rend les importations plus attractives. Elle fait suite à une année 2017 favorable qui a bénéficié de l'extension des surfaces cultivées, de l'accroissement des rendements et de l'amélioration du taux d'extraction du sucre des usines, dans un contexte de relance de la filière. Pour les prochaines campagnes, les

compagnies sucrières nationales prévoient un accroissement progressif des investissements pour atteindre une production de 300 000 tonnes en 2023 et combler le déficit de la production par rapport à la consommation nationale.

L'UE appuie la relance de la filière à travers le Projet d'Appui à l'Amélioration de la Gestion Environnementale et de la Production de canne villageoise sur les complexes sucriers. Ce projet, financé à hauteur de 3,3 milliards, est prévu dans les localités de Ferkessedougou, Zuénoula et Borotou Koro et doit contribuer à l'augmentation des capacités de production de canne villageoise avec l'aménagement de 772 ha de parcelles et la formation de 413 nouveaux planteurs.

La production de **banane dessert** s'est établie à 449 093,6 tonnes, en hausse de 2,5%. Cette évolution provient des effets du programme « Mesures d'Appui à la Banane » (MAB) financé par l'UE. Cette performance permet à la Côte d'Ivoire de se classer premier producteur africain de bananes. En outre, le Gouvernement Ivoirien a adopté une stratégie décennale pour le secteur de la banane qui se structure autour de quatre axes de développement qui sont :

- la poursuite de la réduction du coût de revient des plantations destinées à l'exportation vers l'Europe ;
- la relance de la production de petits planteurs ;
- le développement du marché local et sous régional ;
- la poursuite de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de la préservation de l'environnement.

Cependant, la pression des distributeurs Européens pour une baisse des prix et l'intensification de la concurrence des bananes de l'Amérique latine font peser une menace sur la commercialisation en 2019.

Au niveau de l'**ananas**, la production atteint 46 630,7 tonnes, en baisse de 4,6%. La spéculation connaît une baisse tendancielle de la production depuis quelques années. Elle souffre de la mauvaise structuration de la filière et de l'intensification de la concurrence des fruits latino-américains. La revitalisation de la filière pourrait provenir d'un renforcement du positionnement sur le marché sous régional et du développement d'une nouvelle

variété aux meilleures qualités gustatives pour reconquérir des parts de marché dans les pays de l'UE.

La production de **caoutchouc** s'est accrue de 2,9% pour se situer à 624 136,0 tonnes. La filière bénéficie de l'entrée en production progressive des nombreuses plantations créées depuis 2012. Cependant, en relation avec l'augmentation continue de la production, la filière s'est retrouvée, en 2018, confrontée à une insuffisance de la capacité de transformation du latex en caoutchouc (sec). Par ailleurs, la filière a continué de subir le fléchissement des cours internationaux. Dans ce contexte, la commercialisation du latex a connu des perturbations. Une partie de la production a dû être exportée sous forme de fonds de tasse. Les sociétés de fret et de transit maritime se sont montrées réticentes à exporter le caoutchouc ayant un taux d'humidité élevé. Cette situation a provoqué temporairement, en cours d'année, une accumulation des stocks. Le taux de transformation de la matière première a été de 80,2% en 2018 contre 79,6% en 2017.

La production de **bois en grumes** a augmenté de 0,8% et atteint 1 260 015,9 m³. Cette hausse modérée est liée notamment à la mise en œuvre de la mesure d'interdiction du bois non transformé. En effet, la Côte d'Ivoire a engagé une nouvelle Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF) axée sur la préservation de la biodiversité, l'entretien d'un climat favorable au développement des activités socio-économiques et agricoles, et le respect de ses engagements internationaux.

Dans l'ensemble, la prévision de croissance de l'agriculture d'exportation en 2018 pourrait être largement dépassée. L'analyse des réalisations, comparées aux objectifs révisés au mois de septembre 2018, fait ressortir des performances meilleures que prévu au niveau du cacao (+3,9% contre une prévision de -3,3%), du café (+269,4% contre +251,3% prévu), de l'anacarde (+7,1% contre une prévision de +5,5%), de la banane dessert (+2,5% contre 0,4% prévu) et de l'ananas (-4,6% contre une prévision de -5,4%). Ces gains de croissance sont atténués par des performances en deçà des prévisions au niveau du coton graine (+9,7% contre une prévision de +17,0%), de l'hévéa (+3,5% contre une

prévision de +5,9%), du sucre (-2,6% contre +7,0% prévus) et du palmier à huile (+18,5% contre une prévision de +19,1%).

✓ *Bonne dynamique dans l'agriculture vivrière*

L'agriculture vivrière a enregistré l'accroissement des productions de banane plantain (+3,9%), de manioc (+4,5%), d'igname (+3,4%), de maïs (+2,9%), amoindri toutefois par la baisse du riz paddy (-5,3%). Ce dynamisme est en relation avec la bonne pluviosité et les différents projets réalisés.

L'agriculture vivrière bénéficie d'une attention particulière du Gouvernement en raison de son rôle important dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire. En outre, les femmes étant plus nombreuses à exercer dans cette branche d'activité, son développement vise à réduire la pauvreté en leur sein.

Ainsi, de nombreux projets sont en cours d'exécution afin d'accroître la production et entamer la transformation agro-industrielle qui devrait permettre de réduire les pertes de récoltes et d'améliorer les revenus.

L'UE finance le Projet d'Appui au Développement des filières Manioc et Maraichers (PRO2M) à hauteur de 11,5 milliards. Ce projet est destiné à renforcer la sécurité alimentaire par une production agricole de qualité dans 21 régions sur la période 2017-2021. Il devrait générer une production additionnelle annuelle de 34 000 tonnes de maraichers et 300 000 tonnes de manioc frais tout en créant 7 000 nouveaux emplois directs permanents dans les zones de production et 20 000 emplois indirects tout au long de la chaîne de valeurs des deux cultures. Des innovations telles que la production sous serre, l'irrigation et la mécanisation sont associées à ce projet.

Dans le département de Prikro, un projet associant la culture d'hévéa et celle de vivriers a été initié dans 14 villages. Il est destiné à développer les cultures de maïs, d'arachide, de manioc, d'igname et de banane, entre les plants d'hévéa.

La Banque Africaine de Développement (BAD) finance quant à elle, le Projet Pôle Agro-Industriel (2PAI-Bélier) portant sur cinq filières (riz, maïs, manioc, légumes,

porcin et poisson). Les actions de ce projet sont axées sur la construction d'infrastructures et le renforcement du capital productif en vue de créer les conditions préalables à l'industrialisation de la zone.

Les perspectives sont favorables au niveau du secteur primaire, aussi bien dans l'agriculture d'exportation que dans le vivrier. La production agricole devrait continuer à s'accroître et accompagner le développement agro-industriel, dans la dynamique de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire a maintenu en 2018, sa tendance haussière enregistrée ces dernières années, porté à la fois par la production industrielle et le BTP.

✓ *Activité industrielle en progression*

L'activité industrielle a affiché une hausse de 4,2% à fin décembre 2018, grâce au bon comportement du secteur manufacturier (+5,6%) et à l'accroissement modéré de la branche « électricité, gaz et eau » (+1,3%). Par contre, l'activité des industries extractives (-4,1%) s'est contractée. Hors extraction, l'activité industrielle a cru de 5,3%.

○ *Extraction minière en retrait*

Les activités d'extraction minière ont connu une baisse en 2018 imputable à la branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » (-6,2%), malgré la croissance des autres activités extractives (+40,5%).

La production de **pétrole brut** s'est située à 11 784,7 milliers de barils, en retrait de 5,3% par rapport à fin décembre 2017. Cette contraction est moindre que la prévision (-17,2%) et provient notamment des permis CI11 (-43,0%), CI27 (-33,0%) et CI 26 (-8,6%). Par contre, la production du permis CI40 croît modérément de 0,2%. La baisse de la production de pétrole brut s'explique par l'arrêt de l'exploitation pour la réalisation de travaux de maintenance et la déplétion naturelle des champs. Toutefois, les investissements réalisés au dernier semestre 2018 ont permis d'atténuer la contraction de 14,4% enregistrée à fin juin 2018.

Par ailleurs, l'impact de la contraction de la quantité produite est quelque peu atténué, en termes de revenu, par l'amélioration du prix du baril sur le marché international qui a augmenté de 31,6% en moyenne en 2018.

Quant à **l'extraction gazière**, elle est ressortie à 1 955,3 millions de mètres, en repli de 9,2%. Cette contreperformance est en relation avec la baisse de la demande en gaz naturel du secteur électricité, consécutive au recul de la production d'électricité de source thermique. En effet depuis l'entrée en production du barrage de Soubré courant 2017, cette dernière est en retrait au profit de l'électricité de source hydraulique, moins onéreuse.

S'agissant des « **autres activités extractives** », leur progression provient notamment des productions de gravier et de manganèse.

En effet, les ventes de gravier se sont accrues de 49,9%, dénotant de la vigueur de la production.

De même, l'extraction de **manganèse** est restée bien orientée avec une production de 641 085,8 tonnes contre 510 073,0 tonnes en 2017, soit une progression de 25,7%. La production de manganèse est soutenue par les principales mines notamment la mine de Lagnonkaha et celle de Mokta dans la région de Lauzoua (Grand-Lahou).

A l'inverse, la production **aurifère** est ressortie en baisse de 3,7% pour s'établir à 24 457,4 kg à fin décembre 2018. La production d'or a été affectée par les arrêts de travail à la mine de Tongon du fait de revendications salariales. La reprise effective du travail au dernier trimestre de l'année, après un accord entre la direction et les travailleurs qui prévoit une trêve de deux années, a permis d'atténuer la contraction enregistrée au premier semestre 2018.

Quant à la production de **diamant**, elle a chuté de 22,9% pour se situer à 5 678,3 carats. Cette évolution est due à l'épuisement des réserves dans les zones d'exploitation et à l'absence de recherches géologiques pour détecter les terres minéralisées propices à l'exploitation artisanale.

Au total, les productions de pétrole brut et de manganèse sont plus élevées que les prévisions. Par contre, le gaz, l'or et le diamant ont enregistré des productions inférieures aux prévisions.

Tableau 5 : Principales productions extractives

Productions	12 mois 2017	12 mois 2018	Variation (%)	Prévision de croissance annuelle 2018 (%)
Pétrole brut (en milliers de bls)	12 440,5	11 784,7	-5,3	-17,2
Gaz (millions de m3)	2 153,3	1 955,3	-9,2	-2,7
Manganèse (en tonnes)	510 073,0	641 085,8	25,7	7,4
Or brut (en kilogrammes)	25 395,8	24 457,4	-3,7	10,8
Diamant (en carats)	7 360,8	5 678,3	-22,9	-4,9
Indice des industries extractives	104,2	124,0	-4,1%	-2,0

Source : Directions des Mines, DPPSE

○ Croissance des industries manufacturières

Les industries manufacturières ont enregistré une progression de 5,6%, en raison de la bonne orientation des « industries agroalimentaires et tabac » (+9,2%), des « industries du bois et meubles » (+2,8%), des « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction », (+6,7%), des industries « textiles et cuir » (+3,4%), des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » (+4,7%) ainsi que de la « fabrication de machines et matériels de tous types » (+9,5%).

Les « industries agroalimentaires et tabac » ont connu une amélioration d'activité sous l'effet de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+9,0%) et de la production des « produits à base de tabac » (+12,8%).

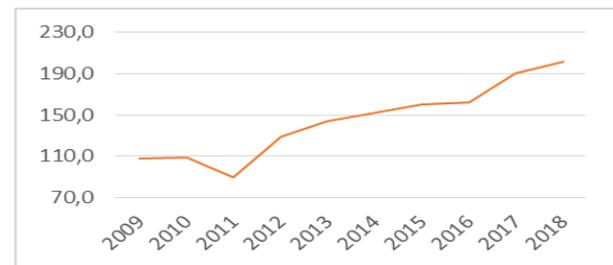
La branche « industries du bois et meubles » a été soutenue à la fois par le « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (+8,0%) et la branche « fabrication de meubles et activités non classées ailleurs » (+2,4%).

Les « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » se sont accrues, grâce au regain des investissements publics dans le BTP.

L'activité de « fabrication de machines et matériels de tous types » a progressé en lien avec la hausse de l'activité de « fabrication de machines et de matériels électriques » (+7,4%) et la « construction de véhicules automobiles » (+34,8%).

Les « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » ont affiché une hausse de 8,7%. Elles tirent profit de la hausse d'activité des branches « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (+15,6%) et « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (+10,2%), atténuée par la baisse de la « Fabrications de produits chimiques » (-1,9%).

Graphique 6 : Indice de production du secteur manufacturier



La production totale de **produits pétroliers** a progressé de 6,5% pour ressortir à 3 260 845 tonnes à fin décembre 2018. Cette évolution provient de la hausse des productions d'essence et de gasoil respectivement de 10,6% et 3,9%. En revanche, les productions de DDO (-5,0%) et fuel-oil (-10,7%) sont ressorties en repli. S'agissant des ventes totales de produits pétroliers, elles se sont améliorées de 1,4%, soutenues aussi bien par l'exportation (+3,1%) que par la consommation intérieure (+0,4%).

La production des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » a augmenté de 4,7%, sous l'effet des hausses des sous-branches « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+4,3%) et « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+4,9%).

Par contre, les activités des « industries métalliques » se contractent de 7,4% du fait des sous-branches « métallurgie et fonderie » (-32,5%) et « fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux » (-1,5%).

Hausse modeste de la production d'énergies

La branche « électricité, gaz et eau » progresse de 1,3% grâce aux sous-branches « captage, traitement et distribution » (+3,8%) et « production et distribution d'électricité » (+0,3%).

La **production nette d'énergie électrique** a connu une légère progression de 0,3% pour se situer à 9 835,3 Gwh. Cette hausse modérée est attribuable à l'effet conjugué de la forte croissance de la production de source hydraulique de 44,8% et de la baisse de celle de source thermique de 11,3%.

L'énergie de source hydraulique a continué de bénéficier d'une production additionnelle du barrage de Soubré et du bon niveau des stocks hydrauliques. La production d'énergie a atteint 2 938,9 Gwh en 2018 contre 2 030,1 Gwh en 2017.

Concernant la production d'énergie de source thermique, elle a pâti de l'augmentation de la production d'électricité de source hydraulique dans un contexte de réduction de la demande extérieure (-9,5%) et de hausse moindre que prévu de la consommation intérieure d'électricité (+4,4%). La production d'énergie de source thermique s'est contractée de 11,3%, induisant une faible demande en gaz naturel.

La baisse des exportations d'électricité est liée à l'arrêt des achats du Ghana, du Benin et du Togo suite au développement de la capacité de production ghanéenne.

S'agissant de la demande intérieure d'électricité, elle est soutenue aussi bien par la consommation de moyenne tension (+3,2%) que par celle de basse tension (+5,4%). La progression de la consommation d'énergie électrique de moyenne tension confirme l'évolution positive de l'activité industrielle.

✓ *Dynamisme des activités du BTP*

L'indicateur avancé du BTP a enregistré une hausse de 16,4% en 2018, en lien avec l'accélération des investissements publics. Il s'est agi de la réhabilitation d'anciens ouvrages et de la construction de nouvelles infrastructures.

Ces travaux concernent notamment, la réhabilitation de l'autoroute du nord et l'aménagement des routes Boundiali-Odiénné-Frontière Guinée, Bouna-Doropo-Frontière Burkina Faso, Corridor Bamako-Kani-Boundiali-San Pédro, Yamoussoukro-Bouaké, Akoupé-Kotobi-Bongouanou, Adzopé-Yakassé Attobrou.

Il a également été enregistré les réalisations suivantes : (i) le bitumage des axes Odiénné-Gbeleban, Mankono-Tiéningoué et Agboville-Cechi, (ii) l'aménagement du bord de mer de l'Autoroute Abidjan-Grand Bassam, ainsi que (iii) la poursuite de la construction de l'échangeur de l'Amitié Ivoir-Japonaise et de l'aménagement de la baie de Cocody.

Ainsi, les ventes de « bitume » (+75,6%), de « graviers » (+49,9%), de « câbles et fils électriques » (+9,4%), de « béton » (+17,6%) et de « ciment » (+1,0%) ont augmenté. Par contre, les ventes de « tôles et bacs » (-18,6%) et de « sable » (-35,7%) ont fléchi.

Le BTP devrait bénéficier en 2019 du démarrage d'importants projets concernant notamment la construction de l'échangeur Akwaba, la construction du quatrième pont qui reliera le Plateau à Yopougon en passant par Attécoubé et Adjamé, la construction des autoroutes de contournement d'Abidjan, le dédoublement de la route Abidjan-Dabou et celle de la prison civile ainsi que la construction d'échangeurs aux principaux carrefours du boulevard Mitterrand.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est resté dynamique en 2018, porté principalement par le commerce et le transport.

✓ *Commerce de détail toujours orienté à la hausse*

Au terme de l'année 2018, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détails a progressé de 8,9% en terme nominal, grâce à la bonne tenue des ventes dans l'ensemble des branches.

Dans la branche « produits pétroliers », les ventes se sont accrues de 14,4% du fait de l'augmentation des volumes consommés des carburants super et gasoil (+12,9%) induite par une circulation routière rendue plus fluide par les nombreux travaux de réfection des routes effectués en 2018.

Les ventes de la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » ont également progressé de 11,2% portées par les sous branches « véhicules automobiles neufs » (+17,8%) et « motocycles neufs »

(+8,8%). Cette embellie est due aux offres promotionnelles sur l'achat des véhicules neufs suite à la mesure portant sur la limitation de l'âge des véhicules importés ainsi qu'à la vulgarisation de l'instrument de crédit-bail qui permet aux banques de mettre en place des produits adaptés au profit des particuliers et des entreprises.

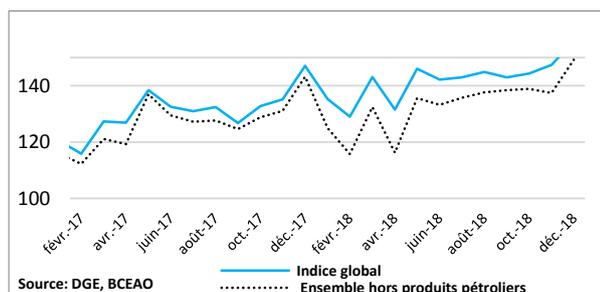
Le chiffre d'affaires des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » a enregistré une augmentation de 7,2%, sous l'effet de l'évolution favorable des ventes de « produits pharmaceutiques et médicaux » (+6,9%) et de la sous branche « parfumerie et produits de beauté » (+12,7%).

Dans les branches « articles d'équipement de la personne » et « produits divers », les ventes ont connu des augmentations respectives de 10,4% et 9,3% au terme de l'année 2018.

Enfin les « produits d'équipement du logement » ont vu leur chiffre d'affaires croître de 3,4% sous l'effet de la bonne tenue de la sous branche « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verres » (+3,5%) dénotant du dynamisme continu des BTP.

Hors produits pétroliers, l'ICA a progressé de 5,1%.

Graphique 7 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



✓ *Bonne tenue des activités de Transport*

Le secteur du transport est marqué par la bonne tenue de toutes ses principales composantes.

○ *Orientation favorable du transport aérien*

Le transport aérien a continué son expansion, en rapport avec la bonne tenue de l'activité économique nationale.

Ainsi, au terme de l'année 2018, le nombre de passagers commerciaux a progressé de 4,9% pour s'établir à 1 971 978. Le fret aérien et le transit direct ont affiché également des hausses respectives de 5,9% et 15,5%.

Ce dynamisme a tiré avantage (i) des investissements réalisés au niveau de l'aéroport Félix Houphouët Boigny (FHB) d'Abidjan, (ii) du développement de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire, (iii) de l'ouverture de nouvelles dessertes et (iv) de la réhabilitation des aéroports et aérodromes de l'intérieur.

En effet, grâce aux nombreux investissements réalisés, la Côte d'Ivoire a obtenu la certification TSA (Transportation Security Administration) qui a permis l'ouverture d'une ligne directe vers les USA depuis le 13 mai 2018. De plus, dans le cadre de son programme d'expansion, la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire a commandé cinq (5) Airbus A320 dont le second a été livré en novembre 2017 après celui livré en juillet de la même année. Enfin, la remise en service en mars 2018 de l'aéroport de San Pedro fermé pour travaux, a permis de booster le trafic national qui ressort en hausse de 29,5%, après avoir affiché des baisses de 29,7% et 6,7% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2018.

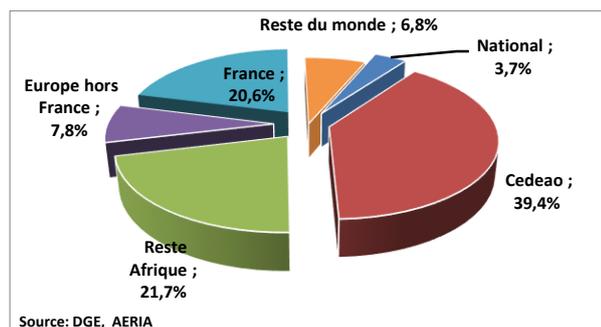
Par ailleurs, l'orientation favorable de l'activité aéroportuaire s'est ressentie également au niveau du trafic vers l'Europe qui s'accroît de 8,5% dont 6,8% vers la France. Le trafic vers la CEDEAO a enregistré également une légère hausse de 1,2%, tandis que celui vers le reste de l'Afrique est resté constant. L'ouverture de la nouvelle ligne directe vers les USA a permis de booster le trafic vers le reste du monde qui a affiché une progression de 20,1% en fin d'année 2018.

Tous ces investissements réalisés démontrent la volonté des autorités ivoiriennes de faire du développement du transport aérien une priorité. En effet, la modernisation de l'aéroport a permis de franchir la barre des 2 millions de passagers contre 600 000 passagers en 2013 avec plus de 25 compagnies aériennes qui opèrent à Abidjan contre une dizaine au sortir de la crise post-électorale. Par ailleurs, des travaux d'extension de l'aéroport d'Abidjan devraient démarrer en 2019 et permettre de franchir le cap des 8 millions de passagers d'ici à 2022.

Concernant la structure du trafic, elle est restée inchangée, dominée par les destinations CEDEAO (39,4%), Europe (28,4%), dont la France (20,6%) et le reste de l'Afrique (21,7%).

Les principales compagnies du trafic aérien sont Air COTE D'IVOIRE (780 652 passagers; 39,6%) et AIR France (294 069 passagers; 15,9%).

Graphique 8 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination



○ Consolidation du trafic routier

Au regard de son indicateur avancé qu'est la consommation des carburants gasoil et super (+12,9%), le transport routier serait en progression en lien avec le dynamisme de l'activité économique. Ce dynamisme est porté par les importants travaux de réhabilitation des infrastructures routières et de construction de nouveaux ouvrages qui ont amélioré la fluidité routière.

Toutefois, le secteur continue d'être miné par l'informel, l'insuffisance de gares routières et le vieillissement du parc automobile qui accroît la pollution. Cependant, afin de pallier ses difficultés, le Gouvernement a entrepris plusieurs actions. Notamment, la création d'une Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI) qui devrait permettre de lutter efficacement contre la fraude et mettre un terme au dysfonctionnement constaté dans le transport intérieur (lagunaire, routier et ferroviaire). Par ailleurs, un Document Unique du Transport, seul document obligatoire pour tout transport routier de marchandises à l'intérieur et aux frontières ivoiriennes, a été institué par les Autorités. Il devrait permettre d'améliorer la traçabilité dans le transport de marchandises. Enfin, la nouvelle loi sur la limitation de l'âge des véhicules, entrée en vigueur en juillet 2018 et les dispositions prises par le

Gouvernement pour encadrer le renouvellement des véhicules de transport en commun, devrait permettre de résoudre le problème du vieillissement du parc automobile et réduire ainsi la pollution.

○ Bonne dynamique du transport maritime

Le **transport maritime** a maintenu son dynamisme amorcé depuis le début de l'année avec un volume de trafic de marchandises qui s'est établi à 28 258 424 tonnes, en progression de 4,3%. Cette bonne performance résulte des effets conjugués d'une hausse du trafic au port d'Abidjan et d'un recul au niveau du port de San Pedro.

Au **Port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises au terme de l'année 2018 a augmenté de 7,2% pour ressortir à 24 177 261 tonnes. Cette bonne performance qui s'est ressentie aussi bien au niveau des importations (+6,5%) que des exportations (+8,6%), est portée essentiellement par un trafic national dynamique. En effet, le trafic national a progressé de 13,6%, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes que sont les marchandises générales (+11,3%), les produits pétroliers (+19,4%) et les produits de pêche (+7,2%). Toutefois, cette orientation favorable a été amoindrie par les activités de transbordement et du transit qui ont reculé respectivement de 52,2% et 19,0%.

L'embellie observée au niveau du Port d'Abidjan est le fruit des nombreux investissements réalisés. En effet, dans le souci d'améliorer sa compétitivité, plusieurs travaux de modernisation et d'extension ont été entrepris. L'on peut citer entre autres, l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi qui ont été achevés en décembre 2018. D'autres projets tels que les constructions d'un second terminal à conteneur, d'un terminal céréalier et d'un terminal roulé (RORO) qui sont en cours de réalisation, devraient permettre de consolider le leadership sous régional du port d'Abidjan et le positionner comme un hub sur la façade atlantique de l'Afrique.

Au niveau du **Port de San Pedro**, le trafic global de marchandises a reculé de 9,9% pour s'afficher à 4 081 163 tonnes. Ce repli est engendré principalement par la contraction des activités de transbordement de 37,9%.

Cette baisse a toutefois été amoindrie par la hausse du trafic national de 21,7%.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, il a été enregistré un retrait simultané des importations et des exportations respectivement de 15,0% et 6,0%.

Face à cette situation morose, plusieurs projets ont été initiés par les autorités portuaires afin de redynamiser le trafic. Ainsi, un projet d'extension du port a été mis sur pied, visant à permettre au port de posséder un terminal minéralier et un nouveau terminal à conteneur plus grand que l'actuel. Par ailleurs, il est également prévu la construction d'une route d'accès au terminal, le remblaiement de 150 hectares du domaine portuaire ainsi que le drainage du bassin et du chenal d'accès.

Tous ces investissements devraient permettre au Port de San Pedro, de disposer de nombreuses infrastructures modernes, d'augmenter son trafic et d'offrir des opportunités d'emplois directs et indirects à la population locale. Après une étude d'impact environnemental et social qui s'est achevée en fin d'année, les travaux d'extension devraient démarrer en avril 2019.

○ *Bonne dynamique du transport ferroviaire*

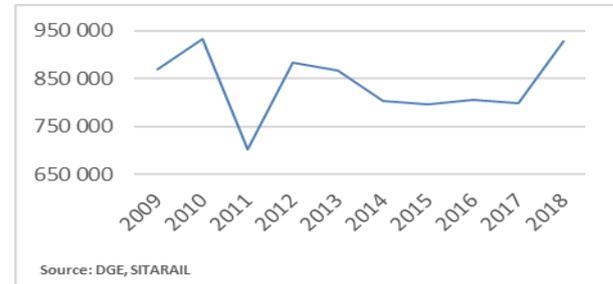
Le transport ferroviaire est resté sur sa bonne dynamique amorcée depuis le début de l'année.

En effet, en 2018, le trafic global de marchandises dans le ferroviaire a enregistré un bond de 16,2% par rapport à l'année précédente. Cette bonne performance a été portée aussi bien par les échanges avec le Burkina Faso en augmentation de 4,6%, que par le trafic intérieur qui s'est accru fortement passant de 7 820 tonnes en 2017 à 101 068 tonnes.

Cette embellie est le résultat des différentes réformes engagées dans le but de redynamiser ce secteur. En effet, à la suite du ralentissement des activités engendrées par la vétusté des infrastructures, le Gouvernement a signé une convention avec le groupe Bolloré pour la réhabilitation du chemin de fer pour un montant d'environ 300 milliards de FCFA. Ces travaux ont permis la modernisation et le développement des services de transports de marchandises et de personnes par voie ferroviaire.

Par ailleurs, le projet de Métro d'Abidjan lancé depuis novembre 2017 et dont la ligne 1 serait livrée en 2022, devrait davantage booster le secteur.

Graphique 9 : Evolution du transport ferroviaire de marchandises



✓ *Expansion du transport lagunaire*

Le transport lagunaire enregistre également un essor avec le démarrage de l'activité de deux entreprises privées en 2017, suite à la levée de l'exclusivité d'exploitation du plan d'eau lagunaire que détenait la SOTRA. Ces deux nouvelles structures sont la Société de Transport Lagunaire (STL) et la Compagnie Ivoirienne de Transport lagunaire (CITRANS).

La CITRANS a débuté ses activités en octobre 2017 et a transporté 250 941 passagers sur la période d'exercice de l'année 2017, soit en moyenne 868 passagers par jour. Au cours de l'année 2018, le nombre de passagers transportés est passé à 2 054 661, soit une moyenne de 5 629 passagers par jour. L'entreprise qui envisage améliorer cette performance a lancé la construction de cinq (5) gares lagunaires dont les premières devraient être livrées au mois de mars 2019.

S'agissant de la STL, elle a commencé ses activités en avril 2017. Le nombre de passagers transportés est passé de moins de 10 000 par mois, au cours des trois premiers mois, à plus de 200 000 à partir du mois d'août 2017. Au final, sur l'année 2017, le trafic de passagers s'est élevé à 1 672 411. Ce cap a été maintenu en 2018 avec un trafic de passagers qui s'est affiché à 1 893 397 au 1er semestre de 2018. Au cours de l'année sous revue, la STL a construit cinq (5) gares sur les six (6) prévues sur la période 2018-2019.

✓ **Orientation favorable du tourisme**

Les activités touristiques se sont bien portées en 2018, en lien avec la tenue des grands événements en Côte d'Ivoire et les nombreux investissements réalisés ces dernières années dans le secteur.

En effet, le nombre d'hôtels et des résidences hôtelières a augmenté de 27,8%, passant de 2 040 en 2017 à 2 607 en 2018.

Le nombre de touristes est ressorti à 3 400 000 touristes contre 2 000 000 touristes en 2017, soit une augmentation de 70%.

Encadré n°1 : Le développement du tourisme en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire présente des atouts naturels favorables au développement du tourisme avec notamment 520 km de côtes bordant l'océan atlantique ainsi que des parcs nationaux et réserves naturelles. Le pays dispose également d'un réseau de transport plus développé que dans la plupart des pays de la sous-région avec trois aéroports internationaux et quatorze régionaux, un réseau routier d'environ 82 000 km dont 6 500 km avec revêtement, un réseau ferroviaire de 1 260 km et deux ports.

Malgré ces atouts, l'industrie du tourisme peine encore à se développer pleinement en raison d'une part, de l'impact négatif de la décennie de crise socio-politique sur l'attractivité du pays et d'autre part, d'une offre touristique insuffisante.

Face à cette situation, le Gouvernement a, depuis la fin de la crise post-électorale de 2011, fait de la réhabilitation de l'image de la Côte d'Ivoire auprès des touristes et hommes d'affaires, une priorité. Par ailleurs, le Ministère en charge du tourisme a élaboré un plan stratégique de développement dénommé « Sublime Côte d'Ivoire » et inscrit dans le PND 2016 – 2020. Cette stratégie vise à faire de la Côte d'Ivoire la 5^{ème} puissance touristique de l'Afrique et le co-leader du tourisme d'affaires à l'horizon 2025. Pour atteindre cet objectif, il s'agira de procéder à (i) l'amélioration de l'environnement du secteur du tourisme et des loisirs, (ii) l'accroissement de l'offre de services du tourisme et des loisirs et (iii) au renforcement de la compétitivité de la destination Côte d'Ivoire. La stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » se décline en neuf projets essentiels qui devraient faire du tourisme, le troisième pôle de développement économique de la Côte d'Ivoire d'ici 2025 et générer plus de 600 000 emplois, faisant du secteur touristique et des loisirs, un secteur pourvoyeur d'emplois et capable de participer au développement territorial.

Ainsi, entre 2012 et 2018, le tourisme en Côte d'Ivoire a connu un regain d'activité en lien avec de nombreux investissements réalisés dans le secteur. En effet, le montant des investissements est passé de 50,7 milliards à 159,3 milliards sur la période et a concerné notamment la construction de réceptifs hôteliers de moyen et de haut de gamme. Le nombre total d'hôtels et de résidences hôtelières est donc passé de 1 305 en 2011 à 2 607 en 2018.

Le secteur du tourisme s'est progressivement développé ces dernières années, en créant 3 000 emplois directs et 9 000 emplois indirects à plus de 2% de la population active. Le poids du secteur dans le PIB est passé de 1,6% en 2012 à 5,6% en 2017 et devrait atteindre environ 5,9% en 2018. Quant au nombre de touristes, il est passé de 1 441 000 en 2015 à 3 400 000 touristes en 2018, soit un taux moyen annuel de croissance de 33,1% sur la période. Cette embellie est boostée particulièrement par les grands événements que la Côte d'Ivoire a abrités ces dernières années. L'impact de cette évolution a permis de porter le nombre d'emplois salariés du secteur du tourisme à 275 000 personnes en 2018.

En perspective, l'objectif du Gouvernement est d'atteindre 5 millions de touristes à l'horizon 2025. Le secteur du tourisme représente un potentiel réel de croissance pour l'économie ivoirienne car le secteur ne représente qu'environ 5,9% du PIB contre une moyenne mondiale de 10%. Ainsi, pour y arriver, le secteur devra continuer à promouvoir les investissements et à renforcer son organisation.

✓ **Dynamisme dans les TIC**

En 2018, le secteur des télécommunications a été marqué par un accroissement du nombre d'abonnements total et par une quasi-stabilité du chiffre d'affaires global résultant de l'expansion des services mobile money et internet mobile et du repli du chiffre d'affaires du trafic « voix et SMS ».

Le chiffre d'affaires du trafic « voix et SMS » se contracte de 5,3%, en raison des nombreuses offres promotionnelles qui réduisent le prix moyen constaté et des services de

communication (appels et messages) disponibles sur internet. Ainsi, le coût de communication « on-net » est passé de 14,78 FCFA/Minute au quatrième trimestre 2017 à 11,6 FCFA/Minute au deuxième trimestre 2018. Sur la même période, le prix de communication « off-net » est passé de 39,24 FCFA/Minute à 23,35 FCFA/Minute. Concernant les SMS, les prix moyens constatés « on-net » ont également enregistré une baisse, passant de 0,84 FCFA/SMS à 0,61 FCFA/SMS du dernier trimestre 2017 au deuxième trimestre 2018.

S'agissant du Mobile Money et de l'internet mobile, ils ont poursuivi leur essor, enregistrant des hausses de leur chiffre d'affaires de 33,1% et 22,6% respectivement. Ces croissances dénotent du dynamisme du secteur des télécommunications qui devrait se consolider au regard des investissements réalisés.

En effet, le montant des investissements réalisés en 2018 dans le secteur s'est établi à plus de 201 milliards de FCFA en 2018 après les 192 milliards investis en 2017.

Concernant le nombre d'abonnements, il a progressé dans le segment « voix » de la téléphonie mobile et dans le Mobile Money respectivement de 7,5% et 35,0% tandis que dans la téléphonie fixe, il a reculé de 1,0%.

II.1.d. Prix à la consommation

✓ Léger accroissement des prix à la consommation

Le taux d'inflation est ressorti à 0,4% en 2018 sous l'effet de la hausse des prix des produits non alimentaires de 0,8% et du fléchissement des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées de 0,5%. La progression contenue des prix est attribuable aux mesures de lutte contre la vie chère du Gouvernement et au bon approvisionnement des marchés en produits vivriers du fait de l'effet combiné de l'accroissement de l'offre et de l'amélioration des circuits de distributions.

✓ Les prix des produits alimentaires refluent

Les prix des produits alimentaires se sont repliés sous l'effet du recul des prix des huiles et graisses (-3,9%), des légumes frais (-4,9%), des tubercules et plantains (-5,5%), des fruits (-4,1%) et des lait-fromages-œufs (-0,1%). A l'inverse, les prix des céréales non transformées (+2,0%), et des viandes (+1,0%) se sont accrus. Quant aux prix des poissons (+0,0%), ils sont restés stables.

✓ Baisse des prix des produits énergétiques

L'indice des prix des produits énergétiques a reculé de 1,1%, en rapport avec la baisse des prix de sa composante « électricité, gaz et autres combustibles » de 2,4%.

✓ Stabilité des prix des produits manufacturés

L'indice des prix des produits secondaires a enregistré une stabilité résultant de la conjugaison du renchérissement des prix des « articles d'habillement » (+1,3%), des « chaussures » (+0,4%), des « outillages et autres matériels pour la maison et le jardin » (+0,6%), et des « biens et services liés à l'entretien courant du foyer » (+2,8%) et du fléchissement des prix des « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (-2,4%), des « articles de ménages en textiles » (-1,8%), des « appareils ménagers » (-1,8%), des « verrerie, vaisselle et ustensiles de ménages » (-2,1%).

✓ Accroissement modéré des prix des services

Les prix des services ont progressé de 0,8%, portés par le renchérissement des prix des fonctions « loisirs et cultures » (+0,1%), « restaurants et hôtels » (+0,8%), « transports » (+0,8%) et « biens et services divers » (+1,1%). Cette hausse a été atténuée par le recul des prix des fonctions « santé » (-1,2%), « communication » (-2,8%) tandis que les prix de la fonction « enseignements » (+0,0%) sont restés stables.

La hausse des prix de la fonction « loisirs et culture » provient des groupes « journaux, livres et articles de papeterie » (+1,3%), « forfaits touristiques » (+1,4%) et « autres articles et matériels de loisirs » (+3,3%).

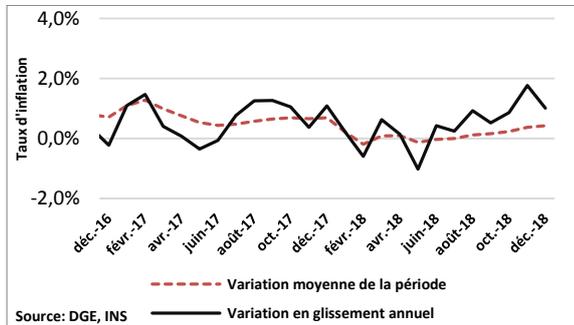
Les prix de la fonction « restaurants et hôtels », se sont accrus sous l'effet de la hausse des prix et des « services d'hébergement » (+2,1%) et de la stabilité des prix des « services de restauration » (+0,0%).

Les prix de la fonction « transport » ont augmenté sous l'impulsion de la hausse des prix des groupes « dépenses d'utilisation des véhicules » (+7,1%) et « services de transport » (+1,7%).

Au niveau de la fonction « enseignement », les prix sont restés stables du fait d'un repli des prix de l'« enseignement supérieur » (-4,9%) et de l'« enseignement post-secondaire non supérieur » (-0,2%) combiné à une hausse des prix de « l'enseignement préélémentaire et primaire » (+0,8%) et de l'« enseignement secondaire » (+0,3%).

Le recul des prix de la fonction « santé » est attribuable au reflux des prix des « produits, appareils et matériels médicaux » (-1,2%) et des « services ambulatoires » (-0,3%).

Graphique 10 : Evolution du taux d'inflation (2016-2018)



I.1.a. Emploi moderne

Le marché de l'emploi se porte bien, en rapport avec le dynamisme de l'activité économique. Selon les données des différentes enquêtes emplois, 2 623 655 emplois ont été créés de 2012 à 2016, dans les secteurs formels et informels.

S'agissant spécifiquement du secteur formel, 664 641 emplois ont été créés de 2011 à 2018 dont 86,2% (572 714 salariés) à l'actif du secteur privé et 13,8% à l'actif du secteur public.

Tableau 6 : Evolution des créations d'emplois

	Secteur privé	Secteur public	Total
2011	37 342	7 849	45 191
2012	74 392	11 799	86 191
2013	58 719	10 992	69 711
2014	73 610	10 296	83 906
2015	79 629	17 313	96 942
2016	76 072	10 123	86 195
2017	83 764	11 946	95 710
2018	89 186	11 609	100 795
TOTAL	572 714	91 927	664 641

Source : Direction Générale de l'emploi ; Direction Générale de l'Economie

En 2018, 100 795 emplois ont été créés dans le secteur formel contre 95 710 en 2017, soit un accroissement de 5,3%. Le secteur privé est demeuré le principal animateur du marché de l'emploi. Il totalise 89 186 emplois créés sur un an, en progression de 6,5% par rapport à la réalisation

en 2017. Le dynamisme enregistré par le secteur privé provient essentiellement des secteurs tels que le BTP, l'industrie manufacturière et le commerce.

Concernant le secteur public, il a continué d'apporter sa contribution à la création d'emplois à travers l'organisation régulière des concours de recrutement des fonctionnaires. Il a enregistré 11 609 emplois créés en 2018 après 11 946 un an plus tôt.

La question de l'emploi demeure une préoccupation majeure pour les autorités ivoiriennes qui ne ménagent aucun effort dans la lutte contre le chômage. Ainsi tout au long de l'année 2018, dans la mise en œuvre de la politique Nationale de l'emploi 2016-2020, le Gouvernement a initié des projets tels que la « Carte Emploi » et les études sur les bassins d'emplois.

La « carte emploi » est une application web permettant de retracer toutes les actions en cours sur le territoire dans le domaine de l'emploi. Elle vise à faire un diagnostic de l'offre et de la demande d'emploi, à suivre l'évolution du marché de l'emploi et à formuler des hypothèses sur les éventuels déséquilibres, afin d'améliorer l'offre d'emploi. Par ailleurs, un fond pour le financement d'activités génératrices de revenus et de créations de micro et petites entreprises a été mis à la disposition des jeunes et seniors vivant en Côte d'Ivoire.

Les études sur les bassins d'emplois ont pour but le développement de l'emploi local. Elles ont été menées à Jacqueville, Bouaké, Korhogo et Ferkessedougou et ont révélé des opportunités d'emploi dans ces localités.

Aussi, dans le souci de créer des emplois productifs, décents et durables, plusieurs actions majeures sont entreprises notamment (i) la promotion d'emplois pour les personnes vulnérables, en particulier les femmes et les personnes en situation de handicap ainsi que (ii) le renforcement du dispositif de développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat.

Toutes ces politiques ont permis de faire reculer le chômage. En effet, les derniers chiffres officiels du chômage annoncés par le Ministre de la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes en octobre 2018 font état d'un taux de chômage de 2,0% contre 2,8% en 2016

selon l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel de 2016 (ENSESI 2016). Cette faiblesse du taux de chômage cache un taux de sous-utilisation de la main d'œuvre assez élevé (27,8% selon l'ENSESI 2016).

Les perspectives dans le secteur de l'emploi demeurent encourageantes au regard des nombreuses actions programmées notamment (i) l'exploitation des nouveaux gisements d'emplois tels que les emplois sportifs, les emplois verts, (ii) l'élaboration d'une stratégie nationale pour la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, (iii) la transformation des matières premières, et (iv) les services d'aide à la personne.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

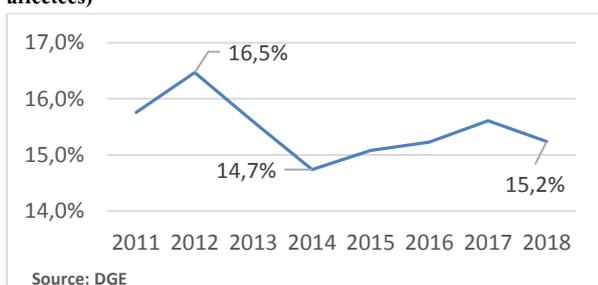
En 2018, la situation des finances publiques a été marquée par une moins-value des recettes totales et dons et par une sous consommation des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs.

II.2.a. Recettes totales et dons

Le niveau de recouvrement des recettes et dons a atteint 4 708,3 milliards contre un objectif de 4 879,4 milliards. Ce niveau de recouvrement des recettes comprend les recettes fiscales hors recettes affectées et parafiscalité évaluées à 3 826,6 milliards et des recettes non fiscales d'un montant de 635,6 milliards.

La situation des recettes fiscales a fait ressortir un niveau de recouvrement de 3 651,1 milliards (15,2% du PIB) contre un objectif de 3 727,6 milliards (15,6% du PIB) soit une moins-value de 76,5 milliards. Comparé à décembre 2017, le niveau de mobilisation des recettes fiscales a été en hausse de 193,0 milliards.

Graphique 11 : Evolution de la pression fiscale (hors recettes affectées)



L'analyse par type d'impôt a permis de mettre en évidence quelques éléments explicatifs.

✓ *Au niveau de la fiscalité intérieure*

Les recettes fiscales intérieures sont ressorties à 1 955,0 milliards contre un objectif de 1 969,3 milliards en 2018, soit une moins-value de 14,3 milliards. Par nature d'impôts, le détail s'est présenté comme suit :

- les impôts sur les bénéfices ont atteint 462,4 milliards contre un objectif de 447,5 milliards soit une plus-value de 14,9 milliards. La performance de ces impôts est attribuable en partie au paiement de 8,5 milliards de revenus de pétrole suite aux travaux de recouvrement de la DGI, correspondant à la dette de la SIR au titre des livraisons de pétrole brut des années antérieures et aux bons résultats obtenus suite aux opérations de contrôles et de recouvrement des arriérés.

- les impôts sur revenus et salaires sont ressortis à 498,6 milliards avec un objectif de 514,4 milliards, soit une moins-value de 15,9 milliards due à des difficultés de recouvrement des impôts sur les salaires auprès du secteur public et parapublic (EPN et société d'Etat). Pour mémoire, le stock d'arriérés d'ITS des EPN et des SODE (Etablissements Publics Nationaux et sociétés d'Etat) à fin octobre 2018 s'élevait à plus de 42 milliards.

- la Taxe sur la Valeur Ajoutée a été recouvrée à hauteur de 429,3 milliards contre une prévision de 440,0 milliards, dégageant une moins-value de 10,7 milliards. Cette moins-value s'explique principalement par les facteurs ci-après :

- le recouvrement de 17,8 milliards de TVA sur les 22 milliards attendus du règlement de la dette du secteur Energie ;
- la baisse de la contribution des entreprises des télécommunications;
- le repli des paiements du secteur électricité, en raison de la baisse des fournitures d'électricité aux pays limitrophes ;

- les droits d'enregistrement et timbre sont ressortis à 85,6 milliards contre un objectif de 87,8 milliards,

soit une moins-value de 2,1 milliards. Cette contreperformance est due notamment aux facteurs ci-après :

- la forte baisse des importations de véhicules de transport, en lien avec la mesure de limitation de l'âge des véhicules importés à moins de 5 ans ;
- les dysfonctionnements du Guichet Unique Automobile intervenus sur le premier semestre 2018, suite au non dédouanement de certains véhicules de luxe ;
- les mesures prises dans le cadre de « Doing business », en particulier l'aménagement en 2018 des dispositions relatives aux droits d'enregistrement des décisions de justice.

✓ **Au niveau de la fiscalité de porte :**

L'évolution des recettes douanières a été marquée par un faible niveau de recouvrement sur l'ensemble de ses composantes. Prévus à 1758,3 milliards, les encaissements sont ressortis à 1 696,1 milliards, soit une moins-value de 62,2 milliards. Les explications par rubriques sont les suivantes :

- au niveau des droits et taxes à l'importation, il a été noté une moins-value sur l'ensemble de ces composantes ;
- les taxes sur les marchandises générales ont enregistré une moins-value de 22,3 milliards qui s'explique essentiellement par un volume déficitaire de 1 662,57 milliers de tonnes de marchandises générales en droit commun par rapport aux prévisions (10 312 010 tonnes en réalisation contre 11 974 580 tonnes en projection) dû à la mesure d'interdiction d'importation des véhicules de plus de 5 ans et à l'instauration du certificat de conformité à l'importation ;
- les taxes sur les produits pétroliers ont enregistré une moins-value 30,92 milliards. Cette contreperformance a résulté des volumes mis à la consommation plus faibles que prévus de super carburant (918,3 millions de litres contre un objectif de 990,6 millions de litres)

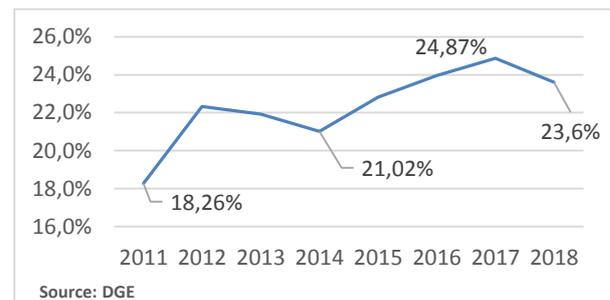
et de gasoil (1 026,9 millions de litres contre un objectif de 1 048 700 mille litres). Elle s'explique également par une taxation moins favorable qu'attendue du gasoil (149,2 FCFA/litre contre un objectif de 162,6 FCFA/litres) ;

- au niveau des taxes à l'exportation, elles sont ressorties à 394,8 milliards contre un objectif de 403,8 milliards, soit une moins-value de 9,0 milliards due essentiellement à un niveau de taxation en deçà des objectifs sur le cacao de 24,34 FCFA/kg (une réalisation de 1 198,86 FCFA/kg pour un objectif de 1 223,2 FCFA/kg) et d'une contreperformance sur les autres DUS (cola, karité, diamant et bois).

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

A fin 2018, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 652,5 milliards (23,6% du PIB) contre un objectif de 5 833,7 milliards (24,4% du PIB). La sous-consommation de 181,1 milliards ainsi enregistrée est liée pour l'essentiel à un niveau d'exécution des dépenses d'investissement moindre que prévu de 111,6 milliards (soit un taux d'exécution de 93,3% et 6,5% du PIB), à une sous consommation de 24,7 milliards sur les dépenses de fonctionnement et à 8,0 milliards d'économie sur les paiements des intérêts de la dette.

Graphique 12 : Evolution du ratio « dépenses totales et prêts nets/PIB »



Dans le détail, les évolutions par rapport à l'objectif se sont présentées comme suit :

- les dépenses de personnels ont été exécutées à hauteur de 1 621,9 milliards contre un objectif de 1635,4 milliards, soit une économie de 13,5 milliards expliquée essentiellement par le niveau plus élevé que prévu des départs volontaires des militaires à la retraite, ainsi que par le retard observé dans la

transmission de certains dossiers de premier mandatement ;

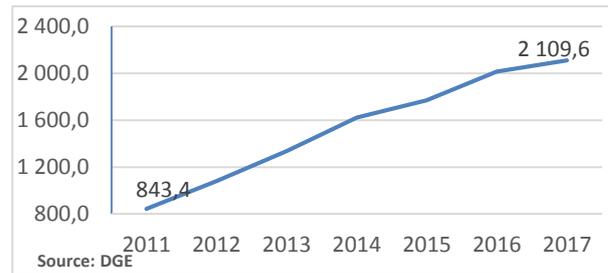
- les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 1 095,8 milliards pour un objectif attendu de 1 120,5 milliards, soit une sous consommation de 24,7 milliards due aux retards dans la transmission des factures des dépenses d'abonnement ;
- les subventions et transferts ont été accordés à hauteur de 403,7 milliards, soit une économie 1,8 milliard aux objectifs du programme ;
- les intérêts sur la dette ont été honorés à hauteur de 434,2 milliards pour une prévision de 426,2 milliards, dégagant une économie de 8,0 milliards. Les intérêts se décomposent en intérêts sur dette intérieure de 206,1 milliards pour un objectif de 217,8 milliards et en intérêts sur la dette extérieure de 228,0 milliards pour une prévision de 208,4 milliards ;
- les dépenses d'investissement, se sont situées à 1 547,3 milliards, pour un objectif de 1 658,9 milliards, soit un taux d'exécution de 93,3%. Elles ont été financées par 891,2 milliards de ressources internes, et 656,1 milliards de ressources extérieures.

Comparativement à l'objectif de 948,4 milliards, les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont été exécutées à 94,0%. La non atteinte de l'objectif s'explique par le retard accusé au niveau de la mise en œuvre de certains projets. Il s'agit notamment de la Couverture Maladie Universelle (8,5 milliards contre 10,5 milliards prévus) et du C2D (69,4 milliards contre 90 milliards prévus).

Du côté des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, 92,3% de l'objectif de 710,5 milliards a été exécuté, soit une sous consommation de de 54,4 milliards. Ces dépenses comprennent 569,0 milliards d'emprunts-projets et 87,1 milliards de dons-projets.

S'agissant des dépenses pro-pauvres, elles ont affiché une tendance haussière depuis 2011. Elles se sont élevées à 2189,8 milliards à fin novembre 2018 contre 2 109,6 milliards en 2017.

Graphique 13 : Evolution des dépenses pro-pauvres (en milliards de FCFA)

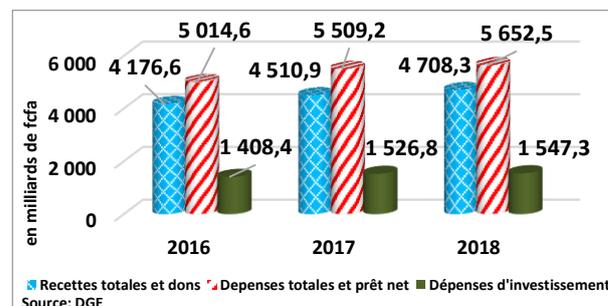


Selon les résultats de l'évaluation des dépenses publiques et responsabilités financières (PEFA), le système de gestion des finances publiques de Côte d'Ivoire est en rapide amélioration. Il évolue notamment vers le nouveau système de budget, orienté résultat, prôné par les directives de l'UEMOA. En effet, la Côte d'Ivoire a su intégrer les nouvelles technologies en matière de gestion publique et les nouvelles pratiques préconisées au niveau international. Ce rapport qui met en évidence une amélioration de la discipline budgétaire et le renforcement du dispositif institutionnel, souligne également la mise en place d'outils adéquats pour assurer la bonne allocation des ressources.

Toutefois, certains aspects tels que le système de contrôle, d'audit et de vérification interne et externe ; la supervision des entreprises et établissements publics, et la proportion des marchés passés hors procédures concurrentielles sont à améliorer.

A fin décembre 2018, il est ressorti un déficit budgétaire de 944,2 milliards (-3,9% du PIB) moindre que le niveau prévisionnel (-954,3 milliards, soit -4,0 % du PIB) et en amélioration comparé au déficit de 998,3 milliards (-4,5% du PIB) enregistré l'année précédente.

Graphique 14 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre



II.2.c. Financement

Pour financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette publique évalué à 1 092,2 milliards, l'Etat ivoirien a eu recours aux financements aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers ressortent à 1 452,3 milliards.

S'agissant du recours aux financements intérieurs, les émissions budgétaires sont ressorties à 337,1 milliards et se composent de 278,3 milliards d'emprunts obligataires et de 58,8 milliards de bons du Trésor.

Au titre du financement extérieur, la Côte d'Ivoire a sollicité le marché international à hauteur de 1,7 milliards d'euros soit 1 115,1 milliards de FCFA, à travers un eurobond libellé entièrement en Euros. Cet eurobond levé a été reparté en deux tranches égales de 850 millions d'euros, pour des maturités respectives de 12 ans au taux de 5,25%, et de 30 ans au taux de 6,625%. Par ailleurs, elle a bénéficié de prêts projets évalués à 569,0 milliards et d'appuis budgétaires d'un montant de 229,2 milliards qui se composent de 56,7 milliards de la Banque Mondiale, 154,4 milliards reçus du FMI, et 18,0 milliards de l'Union Européenne.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Selon les prévisions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en date d'octobre 2018, le solde global de la balance des paiements de l'année 2018, enregistrerait un excédent de 335,5 milliards du solde global après un excédent de 48,1 milliards en 2017. Il bénéficierait notamment d'une meilleure mobilisation des ressources financières extérieures par l'Administration publique.

En ce qui concerne le *commerce général de biens* en 2018, les exportations sont ressorties à 6 726,8 milliards, en repli de 815,5 milliards (-10,8%) comparé à 2017. Quant aux importations, elles se sont établies à 5 312,6 milliards après 4 314,2 milliards en 2017, en hausse de 398,4 milliards (+8,1%). Il découle de ces évolutions, une balance (FOB-FOB) excédentaire de 1 414,2 milliards en

2018, après 2 627,7 milliards en 2017, soit une baisse de 46,2%.

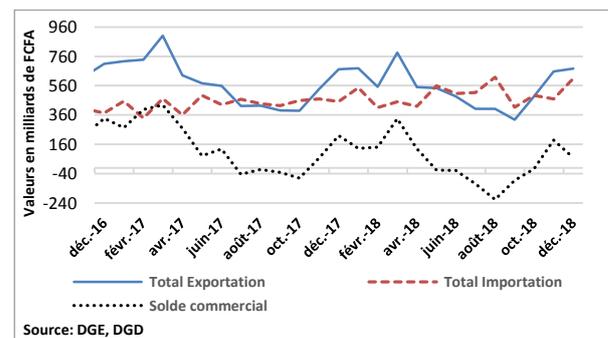
S'agissant des *échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels*, ils ont été caractérisés en valeur en 2018 par un reflux des exportations de 6,0% et une hausse des importations de 14,2%.

Ces évolutions ont induit une érosion de l'excédent commercial (FOB-CAF) qui est ressorti à 542,7 milliards en 2018 contre 1 708,4 milliards en 2017, soit un retrait de 68,2%. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 109,0% en 2018.

Du côté des termes de l'échange, un fléchissement de 11,6% a été enregistré, sous l'effet conjugué de la baisse des prix à l'exportation (-6,1%) et de la hausse des prix à l'importation (+6,3%).

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a enregistré un gain de compétitivité au 4ème trimestre 2018, comparé au trimestre précédent et à la même période de 2017 avec des baisses du Taux de Change Effectif Réel (TCER) de 0,8% et de 1,3% respectivement. Cette évolution résulte, en partie, d'un différentiel d'inflation favorable.

Graphique 15 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



✓ Exportations

Contraction des ventes extérieures en valeur sous l'effet du reflux des prix.

Le repli des exportations en valeur de 6,0% a résulté à la fois de la contraction des ventes de produits primaires (-5,8%) et de produits transformés (-6,4%). Les produits primaires ont subi une baisse des prix de 7,3%, malgré une légère hausse des volumes de 1,6%. Quant aux produits

transformés, ils ont pâti à la fois d'un fléchissement des prix (-4,0%) et des volumes (-2,5%).

Le retrait des produits primaires en valeur provient principalement des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation, notamment le cacao fèves (-12,4%), la noix de cajou (-3,4%) et le caoutchouc (-14,4%). Ces trois produits ont enregistré un affaissement de leurs prix de 13,3%, 7,9% et 17,7% respectivement.

En ce qui concerne les produits transformés, leur repli en valeur est imputable la fois aux produits de la première transformation (-7,6%) qui ont subi une baisse des prix de 8,8% et aux produits manufacturés dont les quantités vendues se sont contractées de 7,4%. Les principaux produits concernés par la baisse de prix sont le cacao transformé (-12,5%), l'huile de palme (-15,0%), le bois transformé (-11,2%) et le café transformé (-8,3%).

✓ *Importations*

Progression en valeur des importations impulsée par la hausse des volumes et des prix

Les importations ont augmenté de 14,2% en valeur, tirées par l'ensemble des composantes que sont les biens de consommation, les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Par ailleurs, cette dynamique des importations est imputable aussi bien à l'accroissement des volumes (+7,5%) qu'au renchérissement des prix (+6,3%).

Les biens intermédiaires ont progressé de 36,9% en valeur, bénéficiant d'une hausse tant des volumes de 21,6% que des prix de 12,5%. Les principaux biens intermédiaires ayant enregistré un accroissement de la facture à l'importation sont le pétrole brut (+82,2%), les « fer, fonte, acier et ouvrage en acier » (+30,1%), les produits métalliques (+52,8%), les produits chimiques (+7,1%) et les papiers et cartons (+7,8%). En ce qui concerne le pétrole brut, la valeur des achats a été affectée par le bond des quantités et les prix à l'import respectivement de 51,9% et 20,0%.

Du côté des achats de biens d'équipement, l'augmentation de 11,5% provient des volumes (+4,4%) et des prix (+6,7%). Les hausses en volume ont concerné notamment

les machines électriques (+25,1%), le matériel de transport et de navigation maritime (+51,6), les machines automatiques (+3,4%) et les machines mécaniques (+3,3%). En ce qui concerne les prix, les plus forts renchérissements ont été observés au niveau des matériels pour voies ferrées (+93,5%), du matériel de transport routier (+22,4%) et des machines mécaniques (+10,5%). Au total, les biens d'équipement qui ont enregistré les plus importantes augmentations de la facture à l'importation sont les « machines électriques », (+25,2%), les « machines mécaniques » (+14,2%) et les « matériels de transport routier » (+13,7%).

Structure des échanges commerciaux de biens

Primauté des produits primaires dans les exportations

La structure des exportations est restée quasiment identique à celle de l'année 2017, avec une prépondérance des produits primaires (63,3%) sur les produits transformés (36,7%).

Les produits primaires sont composés majoritairement (77,4%) de produits de l'agriculture d'exportation, notamment de cacao fèves et de noix de cajou qui représentent respectivement 43,5% et 14,5% de la valeur des ventes extérieures de produits de l'agriculture d'exportation. Toutefois, comparativement à la même période de 2017, la part du cacao fèves a reculé de 3,3 points de pourcentage, en lien avec le fléchissement des prix à l'export de 13,3%.

En ce qui concerne les produits transformés, ceux de la première transformation (51,0%) supplantent les produits manufacturiers (44,9%) et les « conserves et préparations alimentaires » (4,1%). La première transformation est dominée par le cacao transformé (30,4%) qui est cependant en retrait de près de 3 points de pourcentage par rapport à l'année 2017, du fait de la baisse de la quantité de 1,5% et du prix de 12,5%.

Tableau 7 : Structure des exportations en valeur 12 mois 2017-2018

	2017	2018
Exportations hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Produits primaires	63,2%	63,3%
Agriculture vivrière, Élevage, Pêche	0,8%	0,8%
Agriculture d'exportation	79,0%	77,4%
<i>dont: cacao fèves</i>	46,8%	43,5%
<i>dont: noix de cajou</i>	13,8%	14,1%
Produits miniers	20,1%	21,8%
<i>dont: pétrole brut</i>	8,3%	9,5%
<i>dont: Or</i>	11,1%	10,7%
Produits transformés	36,8%	36,7%
Ière Transformation	51,6%	51,0%
<i>dont: Cacao transformé</i>	33,0%	30,4%
Conserves et Préparation Alimentaires	4,2%	4,1%
Manufacturiers	44,1%	44,9%
<i>dont: Produits pétroliers</i>	21,8%	27,1%

Source : DGE, DGD

Les importations portées principalement par les biens intermédiaires et d'équipement.

La structure des importations en valeur est restée dominée par les biens de consommation, en dépit d'un recul de leur poids qui est passé de 54,2% en 2017 à 49,4% en 2018. Cette baisse s'explique essentiellement par la contraction des prix.

Tableau 8 : Structure des importations en valeur 12 mois 2017-2018

	2017	2018
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	54,2%	49,4%
Produits alimentaires	37,7%	40,1%
<i>dont: Poissons</i>	24,8%	24,8%
<i>Riz</i>	30,6%	32,3%
Autres biens de consommations	62,3%	59,9%
<i>dont: Produits pétroliers</i>	25,7%	26,2%
<i>Plastiques</i>	15,5%	14,4%
Biens intermédiaires	26,5%	31,7%
<i>dont: Pétrole brut</i>	33,9%	45,1%
<i>Fer, fonte, acier et ouvrages en acier</i>	18,0%	17,1%
Biens d'équipement	19,3%	18,8%
<i>dont: Machines mécaniques</i>	45,0%	46,1%
<i>Machines électriques</i>	19,8%	22,3%
<i>Matériels de transport routier</i>	20,1%	20,5%

Source : DGE, DGD

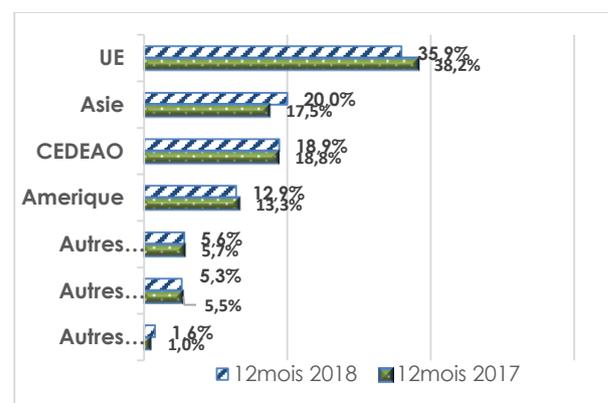
Les biens intermédiaires viennent en deuxième position avec un poids qui s'est amélioré en passant de 26,5% en 2017 à 31,7% en 2018. Cette embellie est attribuable principalement à la forte hausse de la facture des achats de ces biens.

La dernière place a été occupée par les biens d'équipement qui ont représenté, en 2018, 18,8% de la valeur des importations totales contre 19,3% un an plus tôt.

✓ **Répartition géographique des échanges**

De l'analyse de la répartition géographique des exportations en valeur, il ressort que l'UE a représenté la première destination des produits ivoiriens, avec 35,9% des ventes à l'extérieur. Elle a été suivie de l'Asie (20,0%), de la CEDEAO (18,9%) et de l'Amérique (12,9%). En se référant au classement de l'année 2017, la part de l'UE s'est effritée de 2,3 points de pourcentage, celles de la CEDEAO et de l'Amérique ont stagné tandis que la part de l'Asie s'est renforcée de 2,5 points.

Graphique 16 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2018



Source : DGE, DGD

En Europe, les produits ivoiriens ont été vendus principalement aux Pays Bas, en Allemagne et en France qui ont capté respectivement 11,4%, 6,4% et 5,4% du total des exportations.

En Asie, les principaux acheteurs des produits ivoiriens ont été le Vietnam (6,8%), l'Inde (4,4%) et la Malaisie (3,9%). Ces achats ont porté en général sur le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

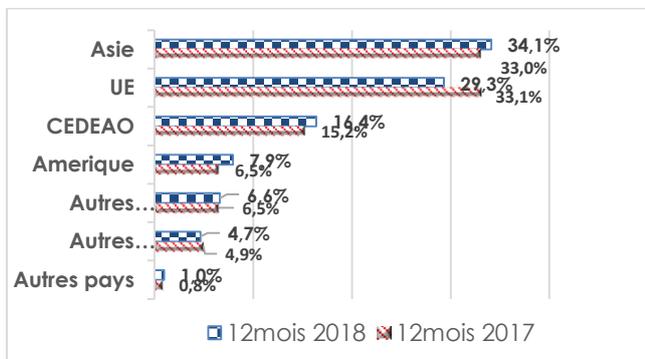
Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a eu pour principaux clients ses proches voisins, notamment le Burkina Faso (5,2%), le Mali (4,8%) et le Ghana (3,0%).

Sur le continent américain, avec 9,1% de l'ensemble des exportations totales en valeur, les Etats-Unis ont constitué la destination privilégiée des produits ivoiriens. Ces exportations vers la première puissance économique mondiale ont été composées principalement de cacao fèves, en lien avec l'implantation des entreprises américaines dans ce secteur en Côte d'Ivoire.

Concernant les importations, l'Asie est devenue le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 34,1% des achats en valeur, passant ainsi devant l'UE qui occupait la première place en 2017. Ensuite, ont suivi l'Europe (29,3%), la CEDEAO (16,4%) et l'Amérique (7,9%). Les pays de ces zones géographiques ont procuré à la Côte d'Ivoire 87,7% de ses besoins en produits.

Comparé à 2017, la part des importations ivoiriennes en provenance de l'UE a baissé de 3,8 points de pourcentage. Par contre, les parts de l'Asie, de la CEDEAO et de l'Amérique se sont accrues respectivement de 1,1%, 1,2% et 1,4%.

Graphique 17 : Répartition géographique des importations à fin décembre 2018



Source : DGE, DGD

En Asie, la Chine et l'Inde ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 15,0% et 4,5% des importations.

En Europe, la Côte d'Ivoire a essentiellement importé ses produits de la France (10,3%), des Pays Bas (3,6%), de l'Espagne (3,0%) et de l'Allemagne (2,9%).

Sur le continent américain, les Etats-Unis (3,4%) et la Colombie (2,4%) ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire.

Les Etats-Unis ont approvisionné le pays essentiellement en produits pétroliers tandis que la Colombie a fourni la Côte d'Ivoire en pétrole brut et en minéraux bitumeux.

Dans la zone CEDEAO, le Nigéria a été le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire, avec 12,3% de l'ensemble des importations ivoiriennes. En outre, cette locomotive de l'économie ouest-africaine s'est classée en deuxième position parmi l'ensemble des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire, derrière la Chine et devant la France, l'Inde, les

Pays-Bas et les Etats-Unis. Les achats ivoiriens au Nigéria ont porté essentiellement sur le pétrole brut, destiné au ravitaillement de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

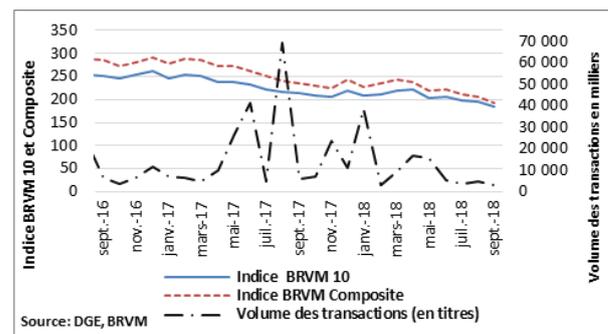
De façon spécifique dans la zone UEMOA, la Côte d'Ivoire s'approvisionne principalement sur les marchés Togolais (1,6%) et Sénégalais (1,2%).

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Marché boursier

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a enregistré en 2018, le reflux de ses indices de référence et de sa capitalisation boursière.

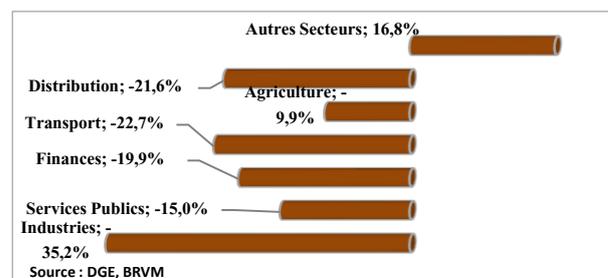
Graphique 18 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Source : DGE, BRVM

Les indices BRVM 10 et BRVM composite ont fléchi respectivement de 15,1% et 18,6% sous l'impulsion du repli de la majorité des indices sectoriels. Les indices « BRVM-Industries » (-35,2%), « BRVM-Finances » (-19,9%), « BRVM- Distribution » (-21,6%), « BRVM-Transport » (-22,7%) et « BRVM-Services Publics » (-15,0%) ont enregistré les baisses les plus importantes.

Graphique 19 : Evolution des indices boursiers par secteur



Source : DGE, BRVM

La capitalisation boursière quant à elle, a reculé de 15,6% sous l'effet conjugué du reflux de 29,1% de la

capitalisation du marché des actions et de la hausse de 15,5% de celle du marché des obligations. Le volume et la valeur transigés sur l'année 2018 se sont affaiblis respectivement de 39,1% et 49,7%.

La valeur totale des transactions sur le mois de décembre 2018 s'est établie à 21,3 milliards pour 6 794 793 titres échangés. La rotation moyenne mensuelle des titres sur le marché s'est située à un taux de 2,3%. Quant au taux de rendement moyen, il s'est affiché à 7,3%. La rentabilité globale moyenne au 31 décembre 2018 s'est située à 16,3% avec un PER moyen de 11,6 et une prime de risque à 2,6%.

En moyenne sur l'année 2018, la BRVM a continué de subir un réajustement logique du marché par l'intermédiaire de prises de bénéfice des investisseurs, après une hausse intensive de 2012 à 2015. Par ailleurs, l'attractivité des taux du marché obligataire qui détourne une partie des liquidités disponibles sur le marché ainsi que la désaffection des petits porteurs, sont également des facteurs qui ont plombé les indices boursiers.

Par ailleurs, les récents développements de la conjoncture internationale semblent avoir impacté la BRVM en 2018. En effet, la plupart des places africaines sont touchées par la correction. L'indice principal du Nairobi Securities Exchange du Kenya perd 18,8 % en 2018 et celui du Nigerian Stock Exchange 17,8%. L'indice MASI de la Bourse de Valeurs de Casablanca recule de 8,3% et la Bourse de Johannesburg signe, en 2018, sa pire performance depuis six ans en perdant 11,4 %. De même, l'indice MSCI EM qui synthétise l'information sur les marchés émergents a quant à lui perdu 16,8% en 2018. La hausse des taux américains, la hausse du dollar et la montée des tensions internationales qui favorisent le déplacement des capitaux vers le marché américain seraient à la base du repli de ces indices.

Pour pallier cette situation, la BRVM envisage mener un certain nombre d'actions visant à accentuer le dynamisme du marché en agissant à la fois sur l'offre et la demande de titres. Au niveau de l'offre de titres, la BRVM entend (i) sensibiliser davantage les grandes entreprises publiques (privatisations) et privées à se faire coter, (ii) inciter les Petites et Moyennes Entreprises (PME) à se faire coter sur

le troisième Compartiment qui leur est dédié et (iii) exhorter les Etats membres au lancement d'Obligations ciblant la Diaspora (Diaspora Bonds).

Pour améliorer la demande de titres, la BRVM entend stimuler la coopération avec d'autres marchés comme celui du Ghana ou du Maroc et renforcer l'implication des investisseurs expérimentés et à large volume d'activités en faisant la promotion de la place en Afrique et sur d'autres continents à travers des opérations dénommées « BRVM Road Show ».

En plus de ces actions, la BRVM pourrait stimuler la base des petits épargnants intervenant sur les marchés à travers la promotion et le développement de la culture boursière. Elle pourrait également s'appuyer sur la convergence en cours entre les secteurs de la finance et des télécommunications à travers le mobile money pour vulgariser l'accès à ses produits. A ce titre, l'expérience Kenyane M-AKIBA d'émission de produits obligataires accessibles à partir de comptes de mobile money serait une piste intéressante à analyser.

Ces actions devraient porter leurs fruits à moyen terme et permettre une relance des activités boursières, d'autant plus que le potentiel de développement à long terme de la BRVM est important. En effet, le ratio capitalisation boursière rapportée au PIB nominal de l'UEMOA n'est que de 10% contre un niveau de 60% au Maroc et 160% en Afrique du Sud.

II.4.b. Situation monétaire

En 2018, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a maintenu inchangés pour la sixième année consécutive, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

La situation monétaire a été caractérisée par la hausse de la masse monétaire au sens large (M2) de 13,4% (+1 148,8 milliards) qui a atteint 9 723,7 milliards. Cet accroissement a résulté de la hausse des actifs extérieurs nets de 15,3% (+269,3 milliards) et des créances intérieures de 12,6% (+1 045,9 milliards).

Les actifs extérieurs nets ont augmenté sous l'impulsion de l'excédent de la balance commerciale et de l'amélioration du taux de rapatriement des recettes d'exportation. Quant aux créances intérieures, leur progression a émané des créances nettes sur l'administration de 17,0% (+337,2 milliards) et des créances sur l'économie de 11,3% (+709,5 milliards).

Au niveau des conditions de banque, sur les douze mois de l'année 2018, les nouvelles mises en place de crédits ordinaires, les escomptes d'effets de commerce et les dépôts ont progressé en termes cumulés respectivement de 19,3% (+869,5 milliards), 17,5% (+159,9 milliards) et 4,2% (+78,4 milliards).

Le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'est hissé à 5 365,4 milliards au terme de l'année 2018 contre 4 496,0 milliards en 2017, soit une hausse de 19,3%, (+869,5 milliards) en lien avec l'augmentation des crédits accordés aux «Particuliers» (+299,0 milliards), aux «Entreprises individuelles» (+294,7 milliards), aux «Autres sociétés» (+259,8 milliards), aux «Clients divers» (+125,8 milliards), aux «Personnels des banques» (+8,0 milliards) et à la «Clientèle financière» (+4,0 milliards). Ces progressions ont été amoindries par la baisse des crédits octroyés aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (-101,6 milliards), aux « Coopératives et groupements villageois » (-10,5 milliards), aux « Assurances et caisses de retraite » (-8,1 milliards) et à l'« Etat et organismes assimilés » (-7,3 milliards).

Pour les effets de commerce escomptés, le montant cumulé sur les douze mois de l'année 2018, s'est établi à 1 075,9 milliards en hausse de 17,5% (+159,9 milliards). Quant aux dépôts, le montant cumulé a enregistré une augmentation de 4,2% (+78,4 milliards) et s'est élevé à 1 925,4 milliards.

Concernant les taux moyens appliqués, le taux d'intérêt moyen des nouvelles mises en place de crédits a baissé de 0,1 point de pourcentage et s'est situé à 6,3%. La moyenne du taux d'escompte est ressortie à 6,9%, en contraction de 0,1 point de pourcentage. Le taux créditeur moyen pour les dépôts a été de 4,9%, en recul de 0,1 point. La durée

moyenne des crédits s'est établie à 20,0 mois et a régressé de 1,0 mois par rapport à son niveau de l'année 2017.

Dans l'ensemble, le résultat net des banques devrait rester excédentaire en 2018 tout comme en 2017. En vue de rendre son système bancaire plus compétitif et dynamique, l'Etat de Côte d'Ivoire reste engagé dans la restructuration de certaines banques en difficulté. Il s'agit de la Caisse Nationale de Crédit de l'Epargne (CNCE), de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI), de Versus Bank et de l'UNACOOPEC.

La situation financière de la CNCE ressortait à fin décembre 2017 avec des fonds propres évalués à -63 milliards. Cette situation devrait s'améliorer pour ressortir à 2 milliards grâce à la cession des terrains qui devrait rapporter une plus-value de 42 milliards, (ii) le paiement de la contribution de l'Etat pour 13 milliards, effectuée à fin juin 2018, portant son apport global à 53 milliards et (iii) les reprises sur provisions pour 10 milliards.

S'agissant de la relance de la BNI, un plan stratégique a été adopté. Il consiste en l'amélioration des fondamentaux en matière de gestion des risques, de recouvrement et d'assainissement du portefeuille avec (i) la constitution de provision pour perte de 17,6 milliard en 2017, (ii) la résegmentation de la clientèle, (iii) l'amélioration de la qualité du crédit grâce à l'adoption d'une offre plus adaptée notamment pour les PME.

En vue de consolider l'activité de la BNI, la gouvernance a été renforcée avec la recomposition du Conseil d'Administration qui est désormais ouvert au secteur privé (CGECI, CCI, indépendant). Le résultat prévisionnel de la banque à fin 2018 est de 4 milliards.

La privatisation de la BHCI est achevée. L'Etat ne détient plus que 5% du capital de la banque. Le reliquat de 95% est reparti entre la compagnie canadienne West Bridge (51,6%) et le secteur privé ivoirien (43,4%).

S'agissant de Versus Bank, le processus de recapitalisation se poursuit en dépit du litige en cours de traitement par les tribunaux. La recapitalisation est évaluée à 11,58 milliards. Elle est couverte par la CGRAE,

portant ainsi le capital et les fonds propres de la banque respectivement à 14,58 milliards et 10 milliards.

La recapitalisation de l'UNACOOPEC se poursuit également et devrait se faire par apports de ses membres. A fin juin 2018, le montant des contributions se chiffrait à 6,5 milliards pour un montant total attendu de 40,35 milliards sur la période 2017-2019.

CONCLUSION

L'économie ivoirienne a poursuivi son dynamisme en 2018, grâce à la vigueur à la fois des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Elle a tiré avantage de l'amélioration de l'attractivité du pays et de la poursuite de la réalisation des investissements en faveur de la fluidité routière, maritime et aéroportuaire. Dans le secteur primaire, l'agriculture d'exportation s'est accrue plus fortement que prévu, en liaison avec la bonne dynamique dans les filières café-cacao et anacarde.

Le pouvoir d'achat des populations a bénéficié d'une inflation modérée qui s'est située à 0,4%, grâce au bon niveau de la production et au renforcement des circuits d'approvisionnement des marchés. Par ailleurs, le financement de l'économie ivoirienne reste soutenu,

dénotant du maintien de la confiance du secteur bancaire en l'économie.

Au regard de ces performances, la croissance économique prévue à 7,7% en 2018 devrait être atteinte.

Pour l'année 2019, il est attendu l'accélération de l'exécution des projets d'investissement avec les démarrages effectifs des travaux de construction des 4^{ème} et 5^{ème} ponts d'Abidjan.

Par ailleurs, le secteur agricole devrait bénéficier de la poursuite de l'exécution du PNIA 2018-2025 qui devrait accélérer et la transformation structurelle du pays.

Au niveau social, les autorités ivoiriennes entendent mettre en œuvre sur la période 2019-2020 le Programme Social du Gouvernement qui permettra d'accélérer la réalisation des projets à fort impact social dans les secteurs prioritaires. En effet, le Gouvernement souhaite amplifier les réformes, en vue de réduire davantage le taux de pauvreté qui est descendu à 46,3% en 2015, contre 48,9% en 2008.

Par ailleurs, la généralisation de la Couverture maladie Universelle de façon graduelle à compter de 2019, après la phase pilote qui a pris en charge 150 000 étudiants devrait permettre de renforcer davantage l'impact social de la politique du Gouvernement.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sdcdppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci